

JOURNAL DE MONACO

Bulletin Officiel de la Principauté

ABONNEMENTS :
MONACO — FRANCE ET COLONIES 250 francs
ÉTRANGER (frais de poste en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

INSERTIONS LÉGALES : 25 francs la ligne

DIRECTION — RÉDACTION
ADMINISTRATION

Imprimerie Nationale de Monaco, Place de la Visitation
Téléphone : 021-79

NUMÉRO SPÉCIAL DU JUBILÉ

DE



Son Altesse Sérénissime le Prince LOUIS II de MONACO

LES FÊTES DU JUBILÉ DE S. A. S. le PRINCE LOUIS II DE MONACO

La Principauté vient de connaître des jours inoubliables. Les fêtes organisées à l'occasion du Jubilé de S.A.S. le Prince Louis II, auxquelles les Gouvernements de quelques-unes des plus grandes Puissances du monde ont tenu à s'associer, ont permis à la population de Monaco de manifester son fervent attachement à la personne du Souverain, ainsi qu'à Son Auguste Famille. Les Colonies étrangères ont rivalisé avec les Monégasques pour apporter au Prince l'hommage de leur admiration et de leur reconnaissance.

Tous se sont ingéniés à l'env. pour manifester leur ferveur ; rues où flottaient les drapeaux, maisons pavoisées et fleuries, magasins décorés avec un goût exquis ; toute la Principauté une symphonie de rouge et de blanc, des insignes sur toutes les poitrines, l'allégresse et la fierté lues sur tous les visages. Rarement une fête nationale a été célébrée avec autant d'enthousiasme et une si parfaite communion de cœur et d'esprit.

Les manifestations ont été si nombreuses, si diverses, que le chroniqueur a peine à les raconter. On s'efforcera de mettre un peu d'ordre dans cette profusion de fêtes qui ont eu pour théâtre, souvent au même moment, les airs, la terre et les flots. Nous reprendrons, comme les anciens annalistes, jour par jour, et presque heure par heure, le détail des festivités. Mais il nous sera impossible de rendre avec des mots cette atmosphère prodigieuse qui laissera, pensons-nous, un souvenir inoubliable à ceux qui auront eu le privilège de participer aux fêtes du Jubilé de S. A. S. le Prince Louis II, le Prince Soldat.

**

Les fêtes ont commencé dès le mercredi 25 par l'arrivée des délégations des Gouvernements de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis d'Amérique, mais dès la veille S.A.S. le Prince Louis II avait tenu à remettre au Maire de Monaco, M. Charles Palmaro, la somme de un million de francs pour les pauvres de la Principauté et des communes limitrophes. Son Altesse Sérénissime faisait en même temps parvenir au Comité International de la Croix-Rouge à Genève, un don de un million de francs.

**

Journée du 25 Juin

Le 25, étaient réunis, dans le Port de Monaco, les vaisseaux de guerre envoyés par les Gouvernements de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis d'Amérique pour rehausser de leur présence les fêtes organisées dans la Principauté.

C'étaient pour la France, le Croiseur léger « *Malin* » et le Contre-Torpilleur « *Hova* » ; pour les Etats-Unis, le Destroyer « *Bristol* » ; pour la Grande-Bretagne, le Destroyer « *Cheviot* ».

Entre onze heures et midi S.A.S. le Prince Héritaire s'était rendu à bord du « *Malin* », du « *Cheviot* » et du « *Bristol* », arrivés les premiers, et avait été reçu avec les honneurs réglementaires par les Commandants de ces unités.

**

A 14 heures arrivaient par le rapide de Paris, en même temps que Madame Bidault, épouse du Ministre des Affaires Etrangères de la République Française, S. Exc. Mgr Roncalli, Archevêque titulaire de Mesembria, Nonce Apostolique à Paris, représentant le Saint-Siège.

Etaient venus les saluer au nom du Prince Souverain, le Lieutenant-Colonel Millescamps, Aide-de-Camp, et, au nom du Consul Général de France, M. Raimondi, Vice-Consul.

Etaient également présents : MM. Palmaro, Maire de Monaco, Jioffredy, Premier Adjoint, les Membres du Conseil Communal, Mgr Rivière, Evêque de Monaco, Mgr Laffitte, Vicaire Général, et M. Charles Oser, Directeur de la Sûreté Publique. S. Exc. Mgr Roncalli et Madame Bidault se rendirent immédiatement au Palais où ils devaient résider pendant leur séjour dans la Principauté.

**

Dans le même train, avait pris place la célèbre Musique des Guides Belges, comprenant 108 exécutants qui furent reçus sur le quai de la gare, par M. Willy Lamot, Consul Général de Belgique, assisté de son Chancelier M. Fremy. MM. Palmaro, Jioffredy et la délégation du Conseil Communal saluèrent leur arrivée au nom de la population monégasque.

**

A 15 h. 30, le Contre-Torpilleur « *Hova* » se présente à l'entrée du port et salue la terre monégasque ; la batterie du Fort-Antoine répond à son salut. Il a à son bord la délégation française conduite par S. Exc. M. Roclore, Ministre d'Etat de la République Française. Les hymnes nationaux joués par la Musique de la Flotte et la Musique Municipale massées sur le quai, retentissent. S. Exc. M. Lozé, Ministre de Monaco à Paris, chargé de recevoir, au nom du Prince, la délégation française, accueille S. Exc. M. Roclore, Chef de la délégation, et son adjoint, M. Coulet, Directeur des Affaires d'Europe au Quai d'Orsay.

Sont également là : le Consul Général de France et la Baronne Fain, M. et M^{me} Spitalier, le Maire et ses Adjointes MM. Jioffredy, Notari et Devissi, le Conseil Communal tout entier, M. Gard, Président de la Section de Monaco de la Ligue Maritime et Coloniale, M. Oser, Directeur de la Sûreté Publique, le Commandant Loubet des Douanes Françaises.

**

A ce moment défilent dans le ciel de Monaco les Stamps de Cannes et de Monaco qui se livrent à des exercices

de haute acrobatie. Le fameux as Nicole fait des prodiges de virtuosité qui enthousiasment et font un peu frémir le public massé sur les terrasses du Casino et sur l'avenue de Monte-Carlo.

**

Enfin à 16 heures 30 arrive devant le Musée Océanographique, en autocars, venant de Nice, la Musique de la Légion Etrangère, accompagnée d'une section en armes. Elle est reçue officiellement par le Maire et ses Adjoints ainsi que par un groupe d'anciens légionnaires ayant à sa tête le Chef de Bataillon de Knorré, Commandant la Compagnie des Carabiniers. La musique joue l'*Hymne Monégasque* et la Musique Municipale, dirigée par son chef M. Barral, répond par une vibrante *Marseillaise*. Le Colonel Gaultier, Commandant le Dépôt de la Légion à Sidi-Bel-Abbès, remercie chaleureusement le Maire de Monaco. Toute la formation se rend alors sur la Place du Palais et rend un solennel hommage au Général Prince Louis II de Monaco, ancien légionnaire.

**

A 18 heures Son Altesse Sérénissime recevait la Délégation Française présentée par M. le Baron Fain, Consul Général de France à Monaco.

La délégation était composée de S. Exc. M. Roclore, Député de la Côte d'Or, Ministre d'Etat de la République Française, Chef de la Délégation ;

Madame Georges Bidault, Conseiller d'Ambassade ;

M. le Général Olleris, Commandant la Région Militaire de Marseille ;

M. le Vice-Amiral Lambert, Préfet Maritime de Toulon ;

S. Exc. M. Coulet, Ministre Plénipotentiaire, Directeur des Affaires d'Europe au Ministère des Affaires Etrangères ;

M. le Colonel Gaultier, Commandant le Dépôt de la Légion Etrangère à Sidi-Bel-Abbès ;

M. Japiot, Chef du Cabinet de S. Exc. M. Roclore ;

M. d'Harcourt, Secrétaire d'Ambassade, Attaché à la Direction d'Europe au Ministère des Affaires Etrangères ;

M. Henry, Secrétaire d'Ambassade, Chef-Adjoint du Cabinet de S. Exc. M. le Ministre des Affaires Etrangères.

S. Exc. M. Roclore remettait à S. A. S. le Prince Louis II la Médaille Commémorative de la Guerre 1939-1945 avec l'agrafe « Libération ».

Il remettait également à S. A. S. la Princesse Ghislaine la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le communiqué suivant annonçait la bonne nouvelle :

« A l'occasion du Jubilé de S. A. S. le Prince Souverain, S. Exc. M. Vincent Auriol, Président de la République Française, a conféré la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à S. A. S. la Princesse Ghislaine qui se dépense sans compter pour soulager les pauvres de la Principauté et des environs ».

**

S. A. S. le Prince recevait aussi, des mains de S. Exc. M. Roclore, un livre d'or du Premier Empire, offert par

le Président du Gouvernement de la République Française, ainsi qu'un fusil d'honneur, et, des mains du Général Olleris, un sabre de l'époque napoléonienne offert par l'Armée Française au Général de Division Louis de Monaco.

**

A l'issue de l'audience, S. Exc. M. Roclore remettait à S. Exc. M. Mélin, Ministre Plénipotentiaire, Directeur du Cabinet de S. A. S. le Prince, la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur qui lui avait été conférée par un récent décret de M. le Président de la République Française.

**

Au cours de l'audience accordée à la Délégation Française S. A. S. le Prince a remis les insignes de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles à S. Exc. M. Marcel Roclore ;

de Grand Officier : à S. Exc. M. François Coulet ;

à M. le Général Olleris ;

à M. le Vice-Amiral Lambert ;

la cravate de Commandeur : à M^{me} Georges Bidault ;

à M. le Colonel Gaultier ;

la Croix d'Officier : à M. Japiot ;

à M. Emmanuel d'Harcourt ;

à M. Pierre Henry.

**

A 18 h. 30, S. A. S. le Prince reçut la Délégation Suisse présentée par M. Manz, Consul à Monaco, et composée de S. Exc. M. Burekhardt, Ministre de la Confédération Helvétique à Paris, et de M. Turettini, Premier Secrétaire de Légation.

A 18 h. 15 la Délégation Britannique fut introduite auprès de Son Altesse Sérénissime. M. Edwyn-Cecil Hole, Consul Général de Grande-Bretagne, présenta le Contre-Amiral Shelley, Attaché Naval à l'Ambassade de Grande-Bretagne à Paris, au Prince Souverain qui conféra à celui-ci la Cravate de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

A 19 heures, S. A. S. le Prince donna audience à S. Exc. Mgr Roncalli, Archevêque titulaire de Mesembria, Nonce Apostolique à Paris, et lui remit la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles.

**

Le même jour, S. A. S. le Prince avait remis à M. Charles Bellando de Castro, Président du Conseil National, les insignes de Grand Officier de l'Ordre de Saint-Charles ; à S. Exc. M. Pierre de Witasse, Ministre d'Etat, ainsi qu'à M. Yves Loncle de Forville, Président du Conseil d'Etat, Directeur des Services Judiciaires, la cravate de Commandeur et la Croix d'Officier à S. Exc. Mgr Pierre Rivière, Evêque de Monaco.

**

Le soir fut donnée, sur la Place du Palais, une sérénade à laquelle participaient l'« Union Chorale », dirigée par M. G. Devaux, « La Palladienne », dirigée par M. A. Dubar,

la «Musique Municipale», dirigée par son chef M. E. Baral, la «Musique de la Légion Etrangère», la «Musique des Guides Belges», la Musique anglaise du «Cheviot» et la «Musique des Equipages de la Flotte». Puis eut lieu une grandiose retraite aux flambeaux à laquelle prirent part, outre les musiques qui venaient de se faire entendre, la «Garde de Menton», les «Trompettes de la Renaissance de Nice», la «Philharmonique de Monaco», dirigée par M. Bruno Nardi, et des détachements de la Légion Etrangère ainsi que des équipages des navires de guerre.

**

La soirée se termina au Théâtre des Beaux-Arts où les Chansonniers de Montmartre donnaient une représentation à laquelle assistaient, dans la Loge Princièrre, S. A. S. le Prince Héritaire et les Membres de la Maison.

Un public d'élite remplissait la salle et fit aux Chansonniers un accueil enthousiaste. La représentation se terminait par un sketch étincelant d'humour : *l'Eternel Masculin*. A tour de rôle, les Chansonniers Montmartrois avaient rivalisé de verve et d'esprit. Il est difficile de faire un palmarès. Ce fut, grâce à Romeo Carlès, à Pierre Destailles, à Jacques Grello, à René Paul, à Jean Rigaux, à Robert Rocca, à Raymond Souplex — nous les citons par ordre alphabétique — et à Madeline qui les présentait avec infiniment de grâce et d'esprit, à leur accompagnateur, le compositeur Mathis, une soirée inoubliable.

**

Journée du Jeudi 26

A 8 h. 30 fut célébré dans la Chapelle des Princes défunts, à la Cathédrale, par Mgr Laffitte, Vicaire Général, et en présence de Mgr Rivière, Evêque de Monaco, un service funèbre à la mémoire de S. A. S. le Prince Albert.

Y assistaient, LL. AA. SS. la Princesse Ghislaine et le Prince Héritaire, entourés des Membres de la Maison Princièrre et de la plupart des anciens collaborateurs scientifiques du Prince Albert.

**

En s'éveillant, la population avait eu la surprise de voir flotter, dans le ciel de Monaco, 4 flammes gigantesques, blanches et rouges pendant au-dessous de 4 ballons de barrage, aux couleurs argentées, amarrés à 150 mètres au-dessus des jetées du Port.

La journée avait commencé au Poste de Radio Monte-Carlo, par un hommage en monégasque de Louis Notari ; nous publions, dans les «Variétés» ce poème avec la traduction française qui fut lue par M^{me} Sylvain.

Puis ce fut, à 10 h. 30, le *Te Deum* solennel célébré par S. Exc. Mgr Rivière en présence de S. Exc. Mgr Roncalli, Nonce Apostolique, qui devait, à la fin de la cérémonie, donner, au nom de Sa Sainteté le Pape Pie XII, la bénédiction apostolique à S. A. S. le Prince Louis II, à la Famille Princièrre et à tous les assistants.

Dans le chœur, Leurs Altesses Sérénissimes avaient pris place avec le cérémonial d'usage, S. A. S. le Prince ayant à Sa droite S. A. S. la Princesse Ghislaine et la Comtesse de Baciocchi, Dame du Palais, et à Sa gauche S. A. S. le Prince Héritaire en uniforme de Lieutenant de l'Armée française, et le Lieutenant-Colonel Millescamps.

Au cours de la cérémonie fut exécuté un magnifique programme de musique religieuse avec le concours de l'orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo, dirigé par le Maître Tomasi, du ténor Ainési, de la Maîtrise, dirigée par M. l'Abbé Carcl, du Maître Bourdon, organiste de la Cathédrale ; à l'entrée de Mgr le Nonce, l'*Ecce Sacerdos* de Vittoria puis, après l'exécution de l'*Hymne Monégasque*, *In te speravi* de Mgr. Perruchot, le *Prélude et fugue en do majeur* de J.-S. Bach, *Rédemption* de César Franck, le *Te Deum* de Molitor, l'*Alleluia* de Hændel.

Pour finir, le Maître Bourdon, titulaire des grandes orgues de la Cathédrale, fit entendre la *Marche Solennelle* qu'il a composée en l'honneur du Prince Louis II.

Dans la nef principale, au milieu d'une haie formée par des jeunes filles en costume national, appartenant aux plus anciennes familles de la Principauté, toutes les Autorités avaient pris place.

Au centre de la nef : S. Exc. M. de Witasse, Ministre d'Etat.

A sa droite : MM. Ch. Bellando de Castro, Président du Conseil National ; le Comte de Maleville ; P. Noghès, Conseiller de Gouvernement ; Ch. Palmaro, Maire de Monaco ; MM. Georges Blanchy, Vice-Président du Conseil National, et les Conseillers Nationaux ; les Adjointes au Maire et les Conseillers Communaux ; M. César Solamito, Président et les Membres du Conseil Economique ; le Conseil de Fabrique ; le Colonel de Boissieu ; le Général Weiller ; le Colonel Bernis et les Officiers de la Force Armée ; M. Charles Saytour, Secrétaire Général du Ministère d'Etat ; les Chefs de Service et les Membres du personnel de tous les services de l'Etat ; MM. Marcel Pagnol, de l'Académie Française ; l'Amiral Nares ; de Vansay de Blavous ; Commandant Bencker, du B. H. I.

A sa gauche : MM. Londe de Forville, Président du Conseil d'Etat ; Louis Bellando de Castro, Vice-Président, A. Crovetto, Rafailiac, Hanne, Bernard, Portanier, de Bonavita, L. Notari, Codur, Conseillers d'Etat ; M. Gard, Vice-Président de la Cour d'Appel, et tous les Membres des Services Judiciaires : magistrature, parquet général, greffe général ; les avocats-défenseurs et avocats, etc. ; M. Rebaudengo, Président, et les Membres du Tribunal du Travail ; MM. Louys, Directeur ; Prat, Surveillant Général, et tous les professeurs du Lycée et de l'Etablissement secondaire de jeunes filles ; les Communautés religieuses, les fonctionnaires municipaux, etc. ; le Général Jouart ; MM. Le Roux, Desachy, Peytral, de la S.B.M.

A droite, dans le transept, avaient pris place les Membres des Missions Diplomatiques et du Corps Consulaire : S. Exc. M. Roçlore, Ministre d'Etat, Chef de la Mission Française ; M^{me} Bidault ; S. Exc. M. Burckhardt ; Amiral Shelley ; M. Hartwell Johnson, Consul Général des Etats-Unis, représentant le Gouvernement des Etats-Unis ; le Vice-Amiral Lambert ; le Général Ollers ; M. Coulet ; Colonel Gaultier ; MM. Japiot, d'Harcourt, Henry ; Capitaine de Vaisseau Barthe, Capitaine de Frégate Scrin, Capitaine de Frégate Patou ; Lieutenant de Vaisseau de

Fumichon ; le Commander Ewing, Commandant du « Cheviot » ; le Capitaine Vangermée, Chef de la Musique des Guides Belges ; M. Turretini ; le Commander Joachim, Commandant du « Bristol » ; S. Exc. M. Lozé, Ministre Plénipotentiaire de Monaco à Paris ; S. Exc. M. Maugras, Ministre de Monaco à Rome ; S. Exc. M. Gentil, Ministre de Monaco au Vatican ; le Baron Fain, Consul Général de France ; M. Hole, Consul Général de Grande-Bretagne ; M. Willy Lamot, Consul Général de Belgique, et tous les Membres du Corps Consulaire accrédité en Principauté.

A gauche, dans le transept, les Membres de la Maison Souveraine : S. Exc. M. Alexandre Mélin, Ministre Plénipotentiaire, Directeur du Cabinet Princier ; Médecin-Colonel Loüet ; Prof. de La Pradelle ; Lieutenant-Colonel Bernard ; MM. L. de Castro, J.-M. Notari, A. Kreichgauer, Lisimachio, Fissore.

Ensuite : M^{mes} de Witasse, Shelley, Burckhardt, Roçlore, la Baronne Fain, Lozé, Olleris, Lambert, Johnson, Coulet, Henry, A. Mélin, Ch. et L. de Castro, A. Bernard, J.-M. Notari, Palmaro, Hole, Lamot et Manz.

A l'issue de la cérémonie de la Cathédrale eut lieu, sur la Place du Palais, une grande revue militaire à laquelle participèrent avec les musiques, tous les détachements étrangers placés sous le Commandement du Colonel de Boissieu, Commandant Supérieur de la Force Publique de la Principauté.

Après la revue, passée par S. Exc. le Ministre d'Etat suivi des Colonels de Boissieu et Bernard, les troupes prennent position pour le défilé. En tête viennent les trompettes et la musique des Guides, la musique et le détachement du navire britannique « Cheviot », puis les marins américains du « Bristol » ; défilent ensuite la Musique des Equipages de la Flotte suivie des deux importants détachements du « Malin » et du « Hova », les Sapeurs, la Clique, la musique et la Section d'Honneur de la Légion Etrangère. Enfin, les Carabiniers du Prince et les Sapeurs-Pompiers.

Le défilé se termina sous les applaudissements enthousiastes d'une foule énorme.

A l'issue de la Revue, M. Charles Palmaro, Maire de Monaco, recevait des mains de S. Exc. M. Roçlore, la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur, cependant que la Musique Municipale exécutait la *Marseillaise*. Le Maire était entouré de ses Adjoints : MM. Jioffredy, Notari et Devissi. Un peloton de Carabiniers présentait les armes.

A 13 heures, le Prince Louis II assisté de LL.AA.SS. la Princesse Ghislaine et le Prince Héritaire recevait à déjeuner les Membres du Conseil de la Couronne, du Conseil National et du Conseil Communal. S.A.S. le Prince Louis II avait à Sa droite Madame Georges Bidault, le Comte de Maleville, MM. Henri Settimo, Charles

Bernasconi, Guy Brousse, Jean-Marie Notari, Joseph Simon, René Vuidet, Edmond Crovetto, ; à Sa gauche : S. A. S. le Prince Héritaire, M^{me} la Comtesse de Baciocchi, le Docteur Loüet, MM. Michel Fontana, le Docteur Charles Bernasconi, Joseph Fissore, Jean-Charles Rey, Pierre Jioffredy, Joseph Bertrand, Alexandre Frolla.

S. A. S. la Princesse Ghislaine avait à Sa droite M. Ch. de Castro, M^{me} Mélin, MM. Arthur Crovetto, Charles Palmaro, le Docteur Etienne Boéri, Jean-Charles Marquet, Robert Sammori, Louis Notari, Roger Bertholier, Julien Rebaudengo et le Lieutenant-Colonel Millescamps ; à Sa gauche : S. Exc. M. Mélin, M. de La Pradelle, Conseiller Privé, MM. Louis Aurégia, Georges Blanchy, Robert Boisson, Auguste Médecin, Jean Sbaratto, François Devissi, Georges Jioffredy, Emile Gaziello et Albert Costa.

L'après-midi fut consacré à la réception du Corps Consulaire et des Colonies Etrangères.

A 15 heures, M. le Baron Fain, Consul Général de France, accompagné de MM. Raimondi et Spitalier, Vice-Consuls, présenta à S.A.S. le Prince, le Corps Consulaire accrédité auprès du Souverain. Il présenta ainsi successivement MM. Hole, Consul Général de Grande-Bretagne ; Willy Lamot, Consul Général de Belgique ; Manz, Consul de Suisse ; Omiliak, Consul de Tchécoslovaquie ; G. Ollivier, Consul Général de Grèce ; Carr, Consul Général de Danemark ; F. Scott, Consul de Roumanie ; M. Powilewicz, Consul de Finlande ; Michel Fontana, Consul de Suède ; Auguste Settimo, Consul de la République de Saint-Marin ; de Kuyper, Consul des Pays-Bas ; Auguste Médecin, Vice-Consul du Mexique.

M. Mélin remit, de la part de Son Altesse Sérénissime, à chacun des Membres du Corps Consulaire une médaille en vermeil à l'effigie du Prince Louis II.

A 15 h. 15, la Colonie Française était introduite et présentée au Prince Souverain par S. Exc. M. Roçlore, entouré des Membres du Consulat Général de France ; M. Georges Filhard, Président du Comité de Bienfaisance de la Colonie Française, accompagné des Membres du Conseil d'Administration, offrit d'abord au Prince une reproduction en or de la Médaille Commémorative de la Guerre 1939-1945 avec agrafe « Libération » qui vient d'être décernée, par le Gouvernement de la République, au Prince Louis II. Il Lui remit ensuite un hommage signé par tous les Membres de la Colonie.

Assistaient à cette réception, outre le Président et les Membres du Comité de Bienfaisance de la Colonie Française, M. Bonnacarrère, Président des Médailleurs Militaires, avec une délégation de la Société. MM. Mouttier et Hubert, Président et Vice-Président de l'Association des Anciens Combattants et des Prisonniers de Guerre, M. Bonnavia, Secrétaire Général de la Fédération de la France Libre et Résistante. M. Nicolle, Secrétaire de la F.R.F.C. MM. Brualla et Tixier, représentant l'Association des Sous-Officiers de Réserve ; une délégation des Bretons, avec son Président d'Honneur, le Commandant Robin ; MM. Planchot et Robin, représentant l'Association des Combattants de la Rhénanie et de la Rhur ; enfin, MM.

Le Roux, Vice-Président Délégué, Jouart et Desachy, Administrateurs, et Ferré, Directeur du Personnel de la Société des Bains de Mer.

A 15 h. 45, le Capitaine Chadwick présentait à S. A. S. le Prince une Délégation de la British Légion et M. Ch. W. Mory, une délégation de la British Association de Monaco.

A 16 heures, la Colonie Suisse, conduite par M. Manz, était à son tour reçue par le Prince.

A 16 h. 15 : la Délégation russe ayant à sa tête M. Simon Hurvitz.

A 16 h. 30, M. Lambinon présentait à S. A. S. le Prince la Colonie Belge et à 16 h. 45, M. le Consul Général de Grèce, G. Ollivier, était introduit à la tête de la Colonie Grecque.

A 17 heures S. A. S. le Prince reçut, dans la Cour d'Honneur du Palais, les Monégasques ayant à leur tête M. Charles Bellando de Castro, Président du Conseil National, et M. Charles Palmaro, Maire de Monaco.

M. de Castro prononça alors, l'allocution suivante :

Monsieur,

L'esprit et l'empressement qui ont marqué l'organisation des fêtes du 25^{ème} anniversaire de Votre avènement témoignent de la sincérité des sentiments qui animent les Membres de la grande famille monégasque, réunis, aujourd'hui, en un « Parlement Général », suivant une coutume millénaire, pour offrir à Votre Altesse Sérénissime leurs hommages, leurs félicitations et leurs vœux.

J'imagine qu'en ce moment même les Princes qui ont été les plus ardents artisans de notre existence politique, de notre prestige et de notre indépendance, sont présents, bien qu'invisibles, dans ce vieux Palais, témoin des grands événements de notre histoire, pour s'associer à Vos côtés à cette manifestation nationale de loyalisme et de foi patriotique.

J'imagine que les Monégasques d'autrefois, qui furent leurs compagnons de lute, de travail et de gloire, sont également parmi nous pour nous rappeler que l'union des cœurs fait la force de la pensée créatrice et fournit, de nouveau, à nos méditations, l'exemple de leurs attitudes patriotiques et les heureux résultats de leur activité politique.

Monsieur, au cours des jours d'épreuves que le Pays vient de vivre, vos fidèles Monégasques ont eu la sagesse d'évoquer souvent le passé glorieux de Monaco pour profiter des leçons qui s'en dégagent et considérer les espoirs qu'il justifie.

En ces jours d'allégresse, ils se tournent vers l'avenir en exprimant, d'une voix unanime, le souhait qu'à la longue période déjà consacrée par Votre Altesse Sérénissime à la défense de leurs intérêts supérieurs viennent encore s'ajouter de nombreuses années de règne qui dédommagent le Prince et la Principauté des inquiétudes, des humiliations et des malheurs que la guerre leur a coûtés.

Vive le Prince !

Après l'allocution du Président de Castro, M^{lle} Devissi dit, avec infiniment de talent, le très beau sonnet écrit à la gloire du Prince Louis II par M. Gaston Vuidet et que nous publions à la fin de ce numéro.

Puis M. Charles Palmaro, Maire de Monaco, prit à son tour la parole en ces termes :

Monsieur,

En vous présentant les Membres du Conseil Communal je vous renouvelle l'assurance, en leur nom et au nom de la population

monégasque qu'ils représentent, de leur fidèle attachement à la Dynastie des Grimaldi.

Toujours réunis autour du Trône, toujours animés, envers leurs Princes, envers le Pays, des mêmes sentiments que leurs ancêtres, les Monégasques expriment à Votre Altesse leur reconnaissance pour Votre action, tendant à assurer la pérennité de l'indépendance de la Principauté, à compléter et à améliorer une Constitution donnée par le regretté Prince Albert, et ainsi, à intéresser toujours davantage le peuple à la bonne marche des institutions publiques.

Que Votre Altesse daigne agréer l'hommage respectueux et reconnaissant du Conseil Communal et les vœux qu'il forme pour de nombreuses et heureuses années de règne pour le plus grand bonheur de la Principauté.

M. de Castro reprit la parole pour remettre au Prince un coffre contenant des armes ayant appartenu au Maréchal Augereau, Duc de Castiglione, et un portrait en miniature de Murat, roi de Naples, par Guérin, que le Conseil National et le Conseil Communal offrent à Son Altesse Sérénissime au nom de la population monégasque. Le Prince remercia en termes chaleureux les représentants de la population.

LL.AA.SS. la Princesse Ghislaine et le Prince Héréditaire accueillent ensuite dans les Jardins du Palais, où était dressé un magnifique buffet, les Monégasques qui, au nombre de près de 2.000, défilent devant Leurs Altesse.

A 18 heures le Prince Louis II, accompagné de S. A. S. la Princesse Ghislaine et de S. A. S. le Prince Héréditaire, se rend dans une loge aménagée sur la Place du Palais, et S. Exc. M. de Witasse prononce le discours suivant :

Quand Il a inauguré il y a 17 ans le nouveau Palais de Justice, édifié sur l'emplacement de l'ancien qui succédait lui-même à l'Hôtel de Ville, le Prince Louis II y a trouvé un illustre locataire qui hantait ces lieux en effigie depuis plus de deux siècles et demi.

Les Consuls de Monaco, administrateurs de la Communauté, avaient offert à leur Souverain Honoré II, en reconnaissance de Ses bienfaits. Son buste en marbre, œuvre du sculpteur génois, Lazare Ratto. Il était là depuis 1660. Une alcôve lui a été aménagée dans la muraille de la construction nouvelle, tandis qu'un logement symétrique était préparé pour le buste du constructeur. C'est celui que nous mettons en place aujourd'hui.

Ainsi, le Prince Honoré II n'a pas été choisi pour servir de pendant à Son auguste successeur, il s'est imposé comme premier occupant. Laissons donc aux historiens de l'avenir le soin de découvrir après coup des intentions à ce rapprochement et des analogies entre ces deux nobles figures. Mais, si nous refusons de nous livrer au petit jeu scolastique et désuet des parallèles, reconnaissons que le hasard, en mettant et en laissant en présence ces effigies princières du XVII^{ème} et du XX^{ème} siècle n'a manqué ni d'esprit, ni d'à propos.

Il suffit de rappeler, en effet, qu'Honoré II, premier Prince de Monaco (dont Ses ancêtres n'avaient été que les Seigneurs), contemporain de Richelieu, du Père Joseph et de Louis XIII, puis de Louis XIV, signataire du Traité de Péronne, s'est décidé à devenir l'allié de la France à une heure et dans des conditions où le choix du camp exigeait autant de sens politique que de courageuse fermeté. Pour se jeter dans l'orbite française, il fallut s'arracher à l'orbite espagnole. Or, l'Espagne tenait garnison dans la place de Monaco

et les forces françaises attendaient à Antibes le résultat de l'opération. Il s'en fallut de peu qu'elle n'échouât. Son succès a conditionné la politique de la Principauté depuis trois cents ans. Ayant passé, comme il l'a dit, le Rubicon, Honoré II a engagé résolument la destinée de Son pays. « Cet art de savoir vivre sa vie de nation » dont parle quelque part Paul Valéry, la Principauté a commencé de l'apprendre à cette date, capitale dans son histoire.

Portant un jugement sur ce règne, l'historien de Monaco qualifie Honoré II de « Louis XIV de la Principauté ». « Prince d'une grande intelligence, il se fit aimer de Ses sujets au bien-être desquels il travaillait avec un soin paternel ; doux et pacifique, maître de lui-même et patient, il avait montré que cette douceur pouvait s'allier aux plus mâles résolutions et au plus grand courage ; il avait étonné son temps par l'énergie avec laquelle il avait secouru le joug sous lequel il gémissait ». Tels sont, fixés pour la postérité, les traits de ce grand Prince. Si l'on y découvre quelque ressemblance avec un de ses descendants, c'est que l'Histoire, qui parfois se répète, se sera déjà répétée.

Le buste d'Honoré II fut inauguré de Son vivant ; ce fut l'occasion de discours magnifiques. Les Monégasques ont toujours eu le goût de l'éloquence. A vrai dire aucune de ces harangues n'est parvenue jusqu'à nous et il faut le déplorer, notamment parce que nous saurions ce qu'un Souverain du grand siècle souffrait que l'on dit de lui-même en sa présence ; ce renseignement serait précieux pour un Ministre d'aujourd'hui. Le protocole de l'éloge direct a varié suivant les époques. La nôtre répudie la flagornerie. Elle exige une douceur de touche et une habileté opératoire qui ménagent à la fois la modestie du sujet et la vérité historique. Les académiciens qui sont experts en matière d'éloges et même spécialistes, s'en tirent en dispensant un encens parcimonieux avec une courtoise perfidie ; mais l'Eglise accable de vertus inhumaines les pauvres saints sans défense. A égale distance entre le panégyrique et le discours académique, il y a heureusement place pour l'humble vérité et il se trouve qu'elle est bonne à dire.

Le Prince Louis II ne devait monter sur le trône qu'à l'âge de 52 ans. Il est assez délicat d'être longtemps Dauphin, Kronprinz ou Prince Héritaire. Des fiançailles prolongées avec le pouvoir aboutissent fatalement soit à une intimité prématurée, soit à un détachement désabusé. Que l'on reste à proximité du fruit défendu, ou bien l'on y goûte, ou bien l'on s'en dégoûte. Le seul remède est dans les dérivatifs et ceux qui sont à la portée des Princes sont heureusement fort nombreux. Grâce à eux, le profond politique qui fut presque indéfiniment Prince de Galles n'est-il pas devenu, après un nocturnal interminable, l'un des plus grands Souverains des temps modernes ?

L'Armée d'Afrique a été le dérivatif du Prince Louis II. Dès Sa sortie de Saint-Cyr, en 1893, il était nommé Sous-Lieutenant au 1^{er} Etranger et dès lors, il partageait, dans le Sud Oranais, la vie rude et glorieuse tantôt de la Légion et tantôt des Chasseurs d'Afrique. C'était le temps des « colonnes » pacifcatrices en bordure de l'Empire chérifien hostile et mystérieux et dont la frontière incertaine liait à chaque instant passage aux coups de main de tribus guerrières et médévales, Béni Snassen ou Béni Matar. L'armée française mettait ses pas dans les pas de Bugeaud, se retrempeait dans cette lutte quotidienne où s'opérait la sélection des chefs de demain. Leurs noms n'éveillaient encore aucun écho : Foucauld, Trinquet, Franchet d'Esperey, Lyautey...

A côté de ces bléards, de ces baroudeurs, dans leur familiarité et leur estime, dans la chaude affection des hommes, consécration suprême des vertus militaires, le Prince de Monaco, Lieutenant, puis Capitaine « marchait la route », supportait le climat, combattait l'ennemi avec courage, avec patience, avec bonne humeur.

Peut-être avait-il parfois, dans le mirage de l'espace africain, la vision d'une oasis comblée de tous les prestiges du luxe, des arts et de la paix, ce Rocher ancestral où l'attendaient la fraîcheur, le confort et le repos. Mais il continuait à « marcher la route » en homme du bled pour qui l'appel de l'oasis n'est rien à côté de l'appel du désert.

Et même aujourd'hui, j'imagine que le Prince entend encore parfois cet appel lointain et pour lui nostalgique, les jours où souffle sur nos côtes ce vent africain desséché et chargé de sable, nommé

Simoun en littérature mais que les gens appellent en Egypte, Kham-sin, en Algérie, Sirocco, au Maroc, Chergui. Le salut que lui apporte ici la musique de la Légion, je suis sûr qu'il recrée pour Lui cette atmosphère, qu'il ressuscite ce passé de combattant, qu'il évoque ces paysages immenses, qu'il fait revivre une jeunesse parlée entre le danger, la fatigue et la gloire.

D'Afrique, le Prince rapportait, avec une solide formation militaire, la Médaille Coloniale et la Légion d'Honneur.

Il fait alors à Monaco l'apprentissage de Son futur métier de Souverain, étudiant les institutions et l'histoire de Son pays, se passionnant pour les recherches d'archives, de documents, de livres rares intéressant Sa famille et Ses alliances. Par Sa mère, Princesse Marie-Victoire de Douglas-Hamilton, il touche à la Maison de Bade et, par elle, aux Beauharnais. Nouveau dérivatif : il commence une collection de souvenirs napoléoniens qui deviendra Son légitime orgueil.

Dérivatif très momentané — Août 1914 : le Prince se retrouve immédiatement et comme volontaire au milieu de Ses frères d'armes, avec la Légion, sous les ordres de d'Esperey. Croix de Guerre avec palme en 1915, Chef d'Escadrons en 1916. Croix de Guerre italienne. Croix de Guerre Belge — Reims, La Pompelle, Berry-aux-Bac, Le Chemin des Dames. Deuxième citation française en 1918. Troisième citation en 1919. Lieutenant-Colonel, Grand Officier de la Légion d'Honneur. Le haut commandement célèbre « Sa bonne humeur » réconfortante, Son calme que rien n'émeut, Sa foi inébranlable dans le succès ». Politesse protocolaire ? Nullement. Dans les deux sens du terme : « Citation ».

Successivement appelé à de hautes fonctions militaires en Lorraine et en Silésie. Il est promu Colonel au 1^{er} Régiment de la Légion Etrangère.

La mort imprévue du Prince Albert met fin à Sa carrière de militaire français. Il la quitte comme Général de Brigade. La Croix de Guerre de T. O. E. lui est décernée en 1923 ; la Médaille Militaire en 1929. En 1938, il est promu Général de Division.

Mais depuis 1922, il n'est plus pour Lui de dérivatif. Si, en 1944, il y a encore un Grimaldi sur le front français, c'est un Sous-Lieutenant qui assure les traditions de Sa famille. Le Prince Louis demeure rivé à Son Rocher et se consacre entièrement au Gouvernement de la Principauté. Ce n'est pas une petite affaire et le métier n'est pas de tout repos.

Le touriste qui passe et qui juge le pays d'après son climat, son site, son atmosphère de fête et ses limites étroites, pense avoir découvert un séjour de rêve où les habitants privilégiés, déliés de tout souci, corlent des jours paisibles entre l'azur du ciel et celui des eaux. Aucune difficulté matérielle ne saurait les menacer, sinon la Principauté, nouvelle Danaé, n'aurait qu'un signe à faire au Jupiter local, docile à ses caprices et toujours prêt pour la séduire à se métamorphoser en pluie d'or....

Aimable et touchante illusion. Les Monégasques et leur Prince connaissent comme tous les peuples, sous toutes les latitudes, les problèmes financiers, économiques, politiques et sociaux d'un temps qui n'est plus du tout mythologique. Et ce n'est pas l'exiguïté du territoire qui diminue l'étendue de ces problèmes. L'organisme de la mouche n'offre pas moins de complexité que celui du lion. En fait, la petite enclave monégasque qui vit en symbiose avec la France dont elle n'a ni le régime politique ni le régime fiscal, mais dont elle dépend étroitement sur les plans militaire, financier, économique, alimentaire, doit résoudre à peu près les mêmes difficultés que sa puissante voisine, notamment en matière sociale (salaires, logements, retraites) et l'interpénétration de leurs intérêts les oblige à adopter avec synchronisme des solutions assez semblables.

Voici vingt-cinq ans que le Prince Louis II, Souverain constitutionnel et profondément libéral, servit par Son Gouvernement, soutenu par l'affection de Son peuple et le loyalisme des Corps élus, prévient ou apaise les conflits sociaux, prépare la législation interne, négocie avec la France, entretient avec les Nations amies ces relations constantes que récompense un afflux touristique, encourage les manifestations artistiques et sportives, les publications littéraires et scientifiques, propose la participation de Monaco à toutes les institutions internationales et l'hospitalité de Son territoire à la réunion de

leurs congrès. Grâce à cette continuité dans l'effort intellectuel, le prestige personnel du Prince Albert auprès des Sociétés savantes du monde entier lui a survécu et jall désormais partie intégrante du patrimoine moral de la Principauté.

L'esprit politique, la sagesse, la prudence du Prince ont subi la pire des épreuves quand un ennemi qui, en principe, n'était pas le sien, a envahi brutalement le territoire monégasque en même temps qu'il envahissait le territoire français. Une guerre, devenue de proche en proche universelle, ne pouvait évidemment laisser à l'écart le sol, le ciel et les eaux territoriales d'une parcelle, même inoffensive, du théâtre des opérations. Cet îlot pacifique a été submergé par le flot italien et par le flot allemand.

Le Prince Albert écrivait en octobre 1918 à l'Empereur Guillaume qui avait été son ami : « Sire, les Allemands ont traité les droits et les intérêts de la Principauté de Monaco pendant la guerre avec la même désinvolture que ceux des autres pays neutres qui n'admiraient pas les violations commises par ces nouveaux Huns contre le droit des gens, les lois de l'humanité ou les Conventions jurées ». Cette protestation paraissait faible aujourd'hui s'il existait un Allemand qualifié pour la recevoir du Prince Louis II, Monaco qui n'était en guerre avec personne a eu le sort d'un pays conquis ; tous les abus de pouvoir, toutes les exactions d'un vainqueur, les Monégasques et leurs hôtes étrangers ont eu à les subir. En même temps, les Allemands qui avaient pillé le Château de Marchais la fois dernière, ont entrepris cette fois-ci de le déménager avec méthode. La Maison de Savoie, assouvissant une vieille rancune contre les Grimaldi, les a rayés du Gotha, ce qui n'a pas porté bonheur ni au Gotha, ni à la Maison de Savoie.

Ainsi le Prince voyait Son pays, qui n'avait fait tort à aucun des belligérants, occupé par deux d'entre eux pour des raisons strictement géographiques, alors que la Puissance qui avait garanti ses frontières n'était pas en état de tenir ses engagements. Tout usage de la force lui étant interdit, il ne restait au Prince qu'un parti à prendre : s'adapter tant bien que mal à cette situation de fait, illégale et odieuse, et limiter les dégâts qui en résultaient pour Son peuple. Le Gouvernement Princier a été amené de la sorte à se protéger par l'écran d'une représentation consulaire contre les rigueurs de la loi martiale étrangère. Il a pu négocier au lieu d'obtempérer. Il a réussi à empêcher la stricte application en Principauté des lois de persécution raciale et d'organisation du travail forcé. Sauf exceptions, encore trop nombreuses, les Anglais, les Américains, les Juifs, ont pu jouir d'une sécurité relative et les jeunes Français n'ont pas été expédiés en Allemagne. Ainsi, dans une mesure qui n'est pas négligeable, Monaco est demeuré un lieu d'asile précaire, mais un lieu d'asile tout de même, ce qui, pour une Puissance aussi vulnérable qu'un petit Etat placé au centre des combats, représente un succès politique indéniable et dont le mérite revient personnellement au Prince qui a imprimé les directions nécessaires et en a pris la responsabilité.

Le Prince Albert avait exploré les mers les plus lointaines. Le Prince Louis II s'est borné à conduire dans les eaux territoriales la barque de Sainte Dévote. Mais Il est demeuré à bord pendant une tempête qui menaçait de déraciner jusqu'au Rocher de Monaco. Il a mis à la cape ; Il a maintenu pendant le temps du péril le moral de Son équipage en montrant ce courage tranquille et cette habileté manœuvrière où se retrouve l'officier de la Légion.

Qualités latentes qui lui facilitent l'accomplissement des tâches journalières. Désireux de rechercher et toujours prêt à accueillir une solution humaine aux problèmes sociaux, le Prince gouverne en Souverain judicieux et pondéré, animé de l'esprit moderne, et Son pays n'a rien à envier aux monarchies no-diques pour tout ce qui touche au progrès des institutions démocratiques. Faut-il rappeler que, grâce au Palais où toutes les œuvres qui protègent l'enfance bénéficient — on sait à qui on le doit — d'une sollicitude maternelle, la Principauté est un des seuls pays au monde où des colonies de vacances soient organisées pour tous les enfants des classes laborieuses ?

Ainsi, le petit Etat monégasque fondé par les Grimaldi, défendu et préservé par eux au cours des siècles, depuis le fond de l'âge féodal jusqu'aux confins de l'âge atomique, n'est pas devenu un organisme sclérosé ; la jeunesse de son sang, la vigueur de ses

muscles, la souplesse de ses artères, la résistance de ses nerfs, lui permettent d'affronter, après les dangers de la guerre, les difficultés et les obstacles peut-être plus redoutables qui s'opposent encore aujourd'hui au règne de la paix.

M. de Castro, Président du Conseil National, prend à son tour la parole :

Les Fêtes Jubilaires dont la série vient de s'ouvrir ont, pour les Monégasques et leurs véritables amis, une double signification. Elles constituent la manifestation solennelle de leur attachement au Souverain et concrétisent leur foi ardente dans l'heureuse destinée de la Principauté.

L'imposante cérémonie inaugurale d'aujourd'hui appelle tout naturellement l'évocation des faits importants qui ont déjà marqué le Gouvernement du Prince heureusement régnant. Mais on ne saurait parler de l'action personnelle de S. A. S. Louis II depuis son avènement sans mentionner, au préalable, sa participation comme Prince Héritaire, à la première guerre mondiale.

Au début des hostilités, celui qui devait devenir le « Général de Division Monaco », sollicitait sa réintégration dans l'armée française. En mettant son épée au service du Droit, le Prince faisait honneur à sa naissance, répondait aux sentiments intimes du pays et à sa politique traditionnelle, cependant que la Principauté, éloignée des champs de bataille, mais toujours consciente de ses devoirs de solidarité, organisait sur son territoire des ambulances et des maisons de convalescence où allaient être recueillis, pendant la durée de la guerre, un nombre considérable de blessés appartenant aux armées alliées.

Après la signature des traités de paix, le monde oublia trop vite la leçon des événements. On s'imagina que la concorde et le bonheur régneraient désormais sous un ciel sans nuage....

La Principauté, qui n'avait été touchée qu'indirectement par le terrible conflit, travaillait au redressement de son économie et apportait, dans la mesure du possible, sa contribution à l'adoucissement des crises inhérentes aux circonstances, lorsque la mort du Prince Albert I^{er} appela le Prince Héritaire à des devoirs plus impérieux.

Dès Son avènement, le Prince Louis II, en plein accord avec le Conseil National, porta spécialement son attention sur l'ensemble des questions politiques et économiques dont la solution devait améliorer le sort des travailleurs.

Les grands travaux d'urbanisme prévus au plan régulateur, en 1910, et dont les événements avaient interrompu l'exécution, reprirent leur cours. Un Palais de Justice, digne de sa noble destination, constitua la première réalisation de cet ordre à laquelle Son Altesse Sérénissime attacha Son nom.

D'autre part, la bienveillance du Prince pour la jeunesse du pays ne tarda pas à se manifester d'une manière concrète.

A la Cité Universitaire de Paris fut créé un Centre Monégasque où les futurs serviteurs de nos institutions peuvent trouver aujourd'hui une ambiance intellectuelle et morale susceptible de faciliter leur formation.

Le mouvement sportif s'intensifiait de plus en plus dans la Principauté, le Prince marqua l'intérêt qu'il lui portait en décidant l'aménagement d'un stade qui devait faire de Monaco, dans ce domaine, un centre d'entraînement et d'attraction de premier ordre.

Il était logique que le pays sur lequel avait rejailli la gloire scientifique du Prince Albert comptât une institution ayant pour objet la topographie maritime. En rendant exécutoires dans la Principauté les dispositions des statuts du Bureau Hydrographique, le Prince fixa à Monaco cette importante fondation internationale.

La Principauté jouit aujourd'hui d'une réputation artistique qui est l'ouvrage du temps. Elle ne saurait en déchoir. Son Altesse Sérénissime a suivi les traditions de la Cour de Monaco en donnant, dès le début de Son règne, une nouvelle impulsion aux manifestations d'art de ce pays. Sous son haut patronage, les chefs-d'œuvre orchestraux, lyriques et chorégraphiques de caractères classique, romantique ou moderne, ont trouvé — et trouvent à Monte-Carlo — une interprétation incomparable.

Un Musée des Beaux-Arts, fondé en 1935, et groupant principalement des œuvres picturales et sculpturales qui présentent un

intérêt national, ajoute, aujourd'hui, au rayonnement de notre petite Patrie.

Enfin, on ne saurait oublier, dans cette énumération, la participation remarquable de Monaco aux Expositions qui eurent lieu à Paris en 1925 et en 1937.

La Principauté n'avait pas encore repris son équilibre habituel, lorsqu'en septembre 1939 le spectre hideux et fatal de la guerre réapparut à l'horizon pour nous apprendre que la Justice qui constitue les premiers besoins des peuples et la plus sûre sauvegarde des gouvernements allait de nouveau faire place au « droit » de la force brutale.

Notre pays, dont la petitesse et l'innoffensive attitude auraient dû, semble-t-il, assurer la sécurité, subit, cette fois, les conséquences lamentables du conflit rallumé par les puissances racistes et totalitaires. A la lueur sinistre du nouvel embrasement des continents, nous consignâmes, nous aussi, dans nos annales, le violation des grands principes dont s'inspire le droit des gens et que l'on considérait encore comme un frein pour les belliqueux et une garantie pour les pacifiques.

Il convient de noter ici l'institution au Palais, en 1942, d'un Conseil de la Couronne. Ce nouvel organisme politique, hors de toute pression étrangère et en union avec le Gouvernement, seconda le Prince dans le règlement de questions particulièrement graves intéressant spécialement l'indépendance même de la Principauté.

L'histoire a retenu la dignité et le calme courage que montra le Souverain pendant les six années que dura le conflit mondial, au moment surtout de ses interventions spontanées et désintéressées en faveur de certains éléments amis de notre population étrangère.

Comme par le passé, Monaco, dans un esprit de solidarité régionale, s'organisa pour atténuer sur son territoire et dans les communes françaises limitrophes, par une action journalière et méthodique, les souffrances des personnes que l'infortune avait touchées ; l'enfance notamment fut l'objet de soins attentifs.

Peu de temps après la fin de l'occupation, le Conseil National, nouvellement élu, se pencha sur les problèmes complexes d'ordre politique, économique et social, qui se posaient avec une particulière acuité, en raison du désordre dont la Principauté avait pâti et des privations qu'elle avait subies. Au cours de la séance publique du 14 novembre 1944, la Haute Assemblée vota à l'unanimité une motion définissant les directives qui devaient inspirer ses travaux, et nous n'avons pas oublié les conditions particulièrement étonnantes dans lesquelles le Prince, par la voix du Ministre d'Etat intérimaire, Son représentant, en approuva l'esprit et la lettre.

Aujourd'hui, le Conseil National, issu d'une nouvelle consultation électorale, conscient des responsabilités qui lui incombent, se penche, à son tour, sur ces délicats problèmes. Le Prince et le Gouvernement sont assurés du concours le plus complet de ses membres pour que, dans le cadre de notre indépendance et compte tenu des circonstances, de prudentes mesures législatives mûrement étudiées et répondant à des nécessités impartialement établies, soient édictées dans l'intérêt bien compris de la collectivité tout entière.

Le Conseil d'Etat, le Conseil Communal et le Conseil Economique, en complétant l'armature de l'Etat, contribuent, par leurs activités respectives, à la défense et au développement de nos institutions.

Sans doute, les « temps difficiles » ne sont pas révolus, et les germes maléfiques semés par la guerre dans le monde ne sont peut-être pas encore tous sortis de terre. Mais quelles que soient les épreuves qui nous attendent, rien ne nous empêchera de suivre la pente que nos aïeux ont ouverte. Si, par impossible, le plus léger découragement venait effleurer notre volonté, il nous serait facile de songer : nous n'aurions qu'à lever la tête pour nous rappeler qu'en l'espace de toutes les vicissitudes de notre vie nationale et des perturbations politiques que le monde a connues, le glorieux étendard des Géraldi flotte sur ce vieux mais inébranlable Rocher depuis plus de 800 ans !...

On entend ensuite, exécutée par une masse orchestrale imposante, formée de l'orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo, de toutes les musiques militaires actuellement en séjour dans la Principauté, de la Musique Municipale, de la Palladienne, la très belle Cantate du Compositeur monégasque Marc-César Scotto, Directeur de l'Ecole Supérieure de Musique de Monaco, sur des paroles de M^e Robert Boisson. Cette cantate, œuvre d'une facture très savante et d'une très noble inspiration, fut longuement acclamée par le public qui remplissait la Place du Palais.

**

Puis le cortège officiel se rendit au Palais de Justice où M. Charles Palmaro devait inaugurer le buste en marbre de S.A.S. le Prince Louis, qui fait pendant, sur la façade du Palais, à celui du Prince Honoré II. Les élèves de tous les établissements d'enseignement défilèrent devant le buste en agitant des petits drapeaux aux couleurs nationales.

**

A l'occasion de la réception des Délégations, S. A. S. le Prince reçut d'innombrables présents, parmi lesquels une magnifique pendule Louis XVI, offerte par l'Union des Commerçants et Industriels et la Fédération Patronale, accompagnant un don très généreux pour les Œuvres de S.A.S. la Princesse Ghislaine.

**

Le soir, S. A. S. le Prince offrait dans la Salle du Trône un dîner en l'honneur des missions étrangères.

S. A. S. le Prince avait à Sa droite M^{me} Georges Bidault, S. Exc. M. Burckhardt, Ministre de Suisse à Paris ; M^{me} Johnson ; le Général Olleris ; M^{me} Lambert ; M. Japiot, Chef de Cabinet de M. Roclore ; la Baronne Fain ; M. Henry, Secrétaire d'Ambassade, Chef-Adjoint du Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères ; M^{me} Mélin ; M. Turretini, Premier Secrétaire de la Légation de Suisse à Paris.

A Sa gauche : Lady Diana Cooper, épouse de S. Exc. M. Duff Cooper, Ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris ; M. Johnson, Consul des Etats-Unis d'Amérique à Monaco ; Mrs Shelley ; le Vice-Amiral Lambert, Préfet Maritime de Toulon ; M^{me} Coulet ; S. Exc. le Comte de Maleville, Ancien Ministre de Monaco à Paris ; M^{me} Hole ; le Baron Fain, Consul Général de France ; M^{me} Chaintre ; M. le Médecin-Colonel Lotiet, Premier Médecin de S. A. S. le Prince.

S.A.S. la Princesse Ghislaine avait à Sa droite S. Exc. M. Roclore, Ministre d'Etat de la République Française ; M^{me} Burckhardt ; l'Amiral Shelley ; M^{me} de Witasse ; S. Exc. M. Coulet, Ministre Plénipotentiaire, Directeur des Affaires d'Europe au Ministère des Affaires Etrangères ; M. d'Harcourt, Secrétaire d'Ambassade ; M^{me} Manz ; M. Hole, Consul Général de Grande-Bretagne à

Meraco ; M^{me} Millescamps ; S. Exc. M. Mélin, Ministre Pléripotentiaire, Secrétaire d'Etat, Directeur du Cabinet de S. A. S. le Prince.

A Sa gauche : S.A.S. le Prince Héréditaire ; M^{me} Roclore ; S. Exc. M. de Witasse, Ministre d'Etat de la Principauté ; M^{me} Olleris ; le Colonel Gaultier, Commandant le Dépôt de la Légion Etrangère à Sidi-Bel-Abès ; M^{me} Henry ; M. de la Pradelle, Conseiller Privé de S. A. S. le Prince ; la Comtesse de Baciocchi, Dame du Palais ; M. Manz, Consul de Suisse à Monaco ; le Lieutenant-Colonel Millescamps, Aide-de-Camp de S. A. S. le Prince.

Dans le cours de la journée, le Colonel Gaultier avait remis à S.A.S. le Prince Louis II le brevet de Sergent-Chef Honoraire du 1^{er} Régiment Etranger. Le Prince fut particulièrement sensible à cette promotion. On sait que Son Altesse Sérénissime était, depuis 1937, Sergent Honoraire au même Régiment.

Cette journée inoubliable devait se terminer à l'Opéra de Monte-Carlo où une représentation de gala groupait, sous la direction de M. Raoul Gunsbourg, les artistes lyriques les plus éminents de notre époque.

Les Maîtres Tomasi et La Rotella s'étaient partagé la direction de l'Orchestre, M. La Rotella ayant pris la baguette pour les œuvres italiennes, M. Henri Tomasi pour les œuvres françaises.

S. A. S. le Prince Louis II, en grand uniforme de Général français, avait à Sa droite S.A.S. la Princesse Ghislaine, S. Exc. M. Roclore, M^{me} Bidault ; à Sa gauche : S. A. S. le Prince Rainier, Lady Diana Cooper, M. Ch. de Castro.

Au second rang étaient placés, de gauche à droite, M^{me} Ch. de Castro, le Comte de Maleville, M^{me} Roclore, M^{me} Burckhardt, S. Exc. M. Burckhardt. Derrière eux : M. de La Pradelle, la Comtesse de Baciocchi, le Colonel Gaultier, M. et M^{me} Mélin, le Docteur Loutet, le Lieutenant-Colonel Millescamps, M^{me} Chaintre, M^{me} Millescamps, Miss Wanstall.

La salle présentait un aspect féerique, toilettes éblouissantes, uniformes chamarrés de décorations.

Après l'exécution de l'*Hymne Monégasque*, on entendit Jean Yonnel réciter un « Hommage à Louis II » de M. Raoul Gunsbourg, et le rideau se leva sur le prologue du *Mefistofele* de Boïto, chanté admirablement par Huc Santana et les Chœurs.

M. Henri Tomasi dirigea ensuite, avec sa maîtrise accoutumée, le deuxième Tableau des *Troyens* de Berlioz.

M^{mes} Juyol, Betti, Orsoni, MM. Luccioni, Baroni, Lafont, Grinda, Barthe, Alloo, furent les interprètes parfaits du chef-d'œuvre du grand compositeur français.

M. Cavallo chanta et joua admirablement le prologue de *Pailleasse* et la célèbre M^{lle} Ghersa fit applaudir, dans le grand air du *Carnaval de Venise*, une virtuosité qui la classe parmi les plus grandes cantatrices de notre temps.

Après quelques minutes d'entr'acte, M^{me} Vima Bovy et M. Luccioni donnèrent une interprétation éblouissante du deuxième tableau du 3^e acte de *Manon* (la fameuse scène

du Parloir du Séminaire de St-Sulpice), et la soirée se termina par une prodigieuse exécution du cinquième tableau du *Faust* de Gounod. Les trois très grands artistes, M^{me} Juyol, MM. Luccioni et Huc Santana, jouèrent cette scène célèbre avec tant de puissance, de noblesse et de grandeur, que la salle croulait littéralement sous les applaudissements et qu'ils durent bisser les dernières pages de la partition.

Le spectacle se termina par l'exécution de l'*Hymne Monégasque*.

Journée du 27 Juin

Dans la matinée, S.A.S. le Prince Héréditaire fit une visite à bord des navires de guerre ancrés dans le Port.

Dans l'après-midi S.A.S. le Prince reçut les délégations qui avaient demandé à Lui présenter leurs hommages.

Ce fut d'abord à 15 heures MM. les Généraux Jouart et Parisot représentant la Saint-Cyrienne et le Comité Saint-Cyrien de la Côte d'Azur.

A 15 h. 15 Son Altesse Sérénissime accueillit le Conseil de l'Ordre des Médecins composé de MM. les Docteurs Boéri, Président, Gaveau, Vice-Président, Alexandre et Simon.

A 15 h. 30 le Docteur Boéri présentait à Son Altesse Sérénissime la Délégation du Rotary Club comprenant M^r Jioffredy, M^r Solamito et M. Raoul Chenevez.

Quelques minutes plus tard c'était au tour de la Délégation du Conseil Economique Provisoire, composée de M^r Solamito, Président, de MM. Gallis et Thévenin, Vice-Présidents de l'Assemblée, d'être conduite auprès de Son Altesse Sérénissime.

Ensuite, à 16 heures, MM. Rebaudengo, Barbey, Maurin, Louis Settimo, Antoine Taffe et Thévenin présentèrent au Prince l'hommage délégué de la Fédération Patronale.

A 16 h. 15 Son Altesse Sérénissime accueillit la Délégation du Personnel de la Société des Bains de Mer composée de MM. Joseph Ferré, Albert Scotto, Joseph Marquet, Charles Bergonzi, Ange Carlevaris, Charles Donetta.

A 16 h. 30, M. le Maire de la Turbie, accompagné de ses deux Adjoints, apportait à S. A. S. le Prince les vœux et les hommages de la petite bourgade que tant de souvenirs unissent à la cité des Grimaldi.

A 16 h. 45 Son Altesse Sérénissime reçut la Délégation de l'Union des Commerçants et Industriels composée de MM. Georges Reynaud, Florent Brualla, Vincent Fautrier, Pierre Mellano et André Poulzague, conduite par le Président de l'Union M. Algranate.

A 17 heures le Comité Monaco-Grèce était présenté au Prince par M. Gabriel Ollivier, Consul Général de Grèce. La Délégation comprenait MM. Pinas, Cohen, Mavromatis et le Docteur Pinatzis.

A 17 h. 15 S. A. S. le Prince accueillit la Délégation de la Colonie Italienne composée de MM. Auguste Chiajvo, Paul Muggetti et Vannuccio Vanuccini.

M^r Jacques Cottà, Maire de Nice, accompagné d'une Délégation, apporta ensuite à Son Altesse Sérénissime les vœux de la grande ville voisine.

* *

A 13 heures, sur la plage arrière du « *Malin* », un déjeuner avait été servi à un groupe de personnalités françaises et monégasques.

Un concert avait été donné par l'excellente musique des Equipages de la Flotte sous la direction de son Chef, le Commandant Semer-Collery. Par une délicate attention, une place avait été faite à la « Rapsodie Monégasque », du compositeur Herri Crovetto, dont c'était la première audition.

* *

A 17 heures, pendant que s'achevaient au Palais, Principales les réceptions des délégations, la Baronne et le Baron L. M., Consul Général de France, assisté de ses collaborateurs, MM. Raimondi et Spitalier, accueillait, dans les salons du Café de Paris, leurs invités, au premier rang desquels on notait les Membres de la délégation française, M^{me} et S. Exc. M. Roclore ; M^{me} Georges Bidault ; S. Exc. M. de Fraiteur, Ministre de la Défense Nationale de Belgique ; S. Exc. et M^{me} de Witasse ; S. Exc. et M^{me} Mélin ; les Officiers des navires ancrés dans le port et les hautes notabilités de la Principauté.

* *

A 18 heures, S. A. S. le Prince Souverain recevait la Mission Belge présidée par S. Exc. M. de Fraiteur, Ministre de la Défense Nationale de Belgique, qui était accompagné du Colonel Bioul, Directeur Général des Troupes Blindées de l'Armée Belge, du Commandant Laurent, du Capitaine Cuissart, Membres de son Cabinet.

La délégation fut présentée à S. A. S. le Prince par le Consul Général de Belgique, M. Willy Lamot. Le Prince retint la délégation à dîner ainsi que le Consul Général et M^{me} Lamot.

Au cours de la réception, le Colonel de Fraiteur avait remis à Son Altesse Sérénissime la Médaille Commémorative de la Guerre 1940-45, qui Lui a été conférée par le Gouvernement Belge, et à S. A. S. le Prince Héritier, la Croix de Guerre Belge.

S. A. S. le Prince Louis II conféra à S. Exc. M. de Fraiteur, la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles ; la Croix de Commandeur à M. le Colonel Pierre Bioul ; celle d'Officier à M. le Capitaine-Commandant Charles G.-G. Laurent et celle de Chevalier à M. le Capitaine Georges Cuissart.

* *

La journée devait se terminer d'une manière magnifique par la représentation, sur les Terrasses du Casino, du *Songe d'une Nuit d'Été*, de Shakespeare. Le spectacle avait été conçu et réalisé par M. Florent Fels, Directeur Artistique de Radio Monte-Carlo, qui avait confié la traduction de l'œuvre shakespearienne à M. Marcel Pagnol, de l'Académie Française. M. Fels lui-même devait présenter le spectacle aux auditeurs lointains du Poste de Radio.

La mise en scène était de Max de Rieux. L'orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo était placé sous la direction du

Maître Tony Aubin. La chorégraphie et les danses étaient de Paul Beruzzi, les décors et la présentation décorative de Charles Roux. M. Fels s'était assuré le concours des meilleurs comédiens, entourés d'une pléiade de jeunes artistes du plus grand espoir, sans oublier les délicieux enfants, Amis de Radio Monte-Carlo et Pupilles de Fémina Sports, qui animèrent les scènes de féerie. La musique était celle de Mendelssohn et d'Ambroise Thomas. Que dire de l'adaptation et de la traduction, sinon qu'elle furent dignes de l'auteur de *Topaze* et de *Marius*, angliciste distingué, comme nul ne l'ignore. Ce fut un pur éblouissement du début à la fin. L'extraordinaire juxtaposition voulue par Shakespeare des scènes antiques, de la féerie immatérielle, de la farce énorme des comédiens improvisés de Pyrame et Thisbé, tout cela fut rendu avec une sûreté qui tient du prodige. Cette unique représentation du *Songe* laissera dans l'esprit de tous ceux qui ont eu le privilège d'y assister, une impression inoubliable. L'*Hymne Monégasque* avait été exécuté au début et à la fin du spectacle. LL. AA. SS. la Princesse Ghislaine et le Prince Rainier présidaient à la représentation du haut du balcon de la Salle Garnier.

L'Administration de la Société des Bains de Mer avait mis à la disposition de M. Fels, son personnel, ses décors, ses musiciens, ses machinistes, ses électriciens. Il serait injuste de ne pas dire toute la part qui lui revient dans le succès de cette représentation incomparable.

* *

Journée du 28 Juin

A 10 heures se déroula une manifestation à la Mairie de Monaco. Le Colonel Gaultier, Commandant le Dépôt Commune des Régiments Etrangers à Sidi-Bel-Abbès, devait remettre à M. Palmaro, Maire de Monaco l'Ordre du Régiment n° 127 nommant Légionnaire de 1^{re} Classe Honoraire la Ville de Monaco. Seul un village d'Alsace, où la Légion subit de terribles pertes et laissa un grand nombre de ses héros, avait jusqu'ici reçu cette magnifique distinction. Le Maire exprima, au nom de la Ville de Monaco, ses chaleureux remerciements au Colonel Gaultier et lui offrit la Médaille d'Or de la Ville.

Des médailles en argent furent également offertes au Capitaine Marcellin, Chef de la Musique de la Légion, et aux Chefs de la Clique. Les Adjointes et les Conseillers Communaux assistaient à cette réception.

Le Maire recevait ensuite le Chef de Musique des Guides Belges et lui remettait, au nom de la Ville, la Médaille d'Or de Monaco.

* *

A 13 heures S. A. S. le Prince recevait à déjeuner, au Palais, les hauts fonctionnaires et les Membres du Bureau du Conseil Economique.

S. A. S. le Prince avait à Sa droite M^{me} Georges Bidault ; M. de Forville, Président du Conseil d'Etat, Directeur des Services Judiciaires ; M^{me} Millescamps ; M. Paul Noghès, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ; le Colonel de Boissieu, Commandant Supérieur de la

Force Publique ; M. Saytour, Secrétaire Général du Ministère d'Etat ; M. Henri Crovetto, Directeur du Budget et du Trésor.

A Sa gauche, S. A. S. le Prince Héréditaire ; la Comtesse de Baciocchi, Dame du Palais ; le Comte de Maleville, Ancien Ministre de Monaco à Paris ; M. de Bonavita, Premier Président de la Cour d'Appel ; M. Rafailhac, Directeur des Services Fiscaux ; M. Stugocki, Directeur du Contrôle des Changes ; M. le Docteur Lotiet.

S. A. S. la Princesse Ghislaine avait à Sa droite S. Exc. M. de Witasse, Ministre d'Etat ; M^{me} Mélin ; M. de la Pradelle, Conseiller Privé de S. A. S. le Prince ; Mgr Laffitte, Vicaire Général ; M. Thévenin, Vice-Président du Conseil Economique ; M. Louys, Directeur du Lycée ; S. Exc. M. Mélin ;

A Sa gauche : S. Exc. Mgr Rivière, Evêque de Monaco ; M^{me} Chaintre ; M. Jacques Reymond, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie Nationale ; M. Solamito, Président du Conseil Economique ; M. Gallis, Vice-Président du Conseil Economique ; M. Oser, Directeur de la Sûreté Publique, et le Lieutenant-Colonel Millescamps.

Dans la journée, M. Palmaro reçut les Maires de La Turbie et de Nice, accompagnés de délégations qui venaient apporter au premier magistrat de la Ville les félicitations des deux cités voisines.

Dans l'après-midi eurent lieu au Port, devant une foule très nombreuse, des manifestations nautiques organisées par la Société des Régates.

Des régates régionales à voile furent disputées dans la Baie de Monte-Carlo, cependant qu'on admirait dans le port même les exploits des « Jouteurs Provençaux », des « Targaires » de Cannes, de Saint-Raphaël et de Nice. Les membres de la Société Motonautique de Monaco firent applaudir des démonstrations remarquables d'hydroglisseurs électriques. La vieille Société des Régates de Monaco, que préside M. Louis Aurégia, ancien Maire, prouvait une fois de plus sa jeunesse et sa vitalité.

Pendant que se déroulait la fête nautique un somptueux goûter était offert par la Municipalité dans la Salle des Conférences à un millier d'enfants de la Principauté.

A 20 heures, S. A. S. le Prince offrit un dîner en l'honneur des Officiers des navires de guerre et de la Légion Etrangère. S. A. S. le Prince avait à Sa droite M^{me} Georges Bidault ; le Comte de Maleville ; la Comtesse de Baciocchi ; le Capitaine de Frégate Serin, Commandant du « Hova » ; le Commander Joachim, Commandant du « Bristol » ; le Commandant Jacquot ; le Commandant Semercolery, Chef de la Musique des Equipages de la Flotte ; le Lieutenant Pothus ;

A Sa gauche, S. A. S. le Prince Héréditaire ; M^{me} Lambert ; M. de la Pradelle ; M^{me} Mélin ; le Capitaine de Frégate Patou, Commandant du « Malin » ; le Capitaine Gheysens ; le Lieutenant de Vaisseau Tardif, le Médecin-Colonel Lotiet.

S.A.S. la Princesse avait à Sa droite le Vice-Amiral Lambert ; M^{me} Ballande ; le Commander Ewing, Commandant du « Cheviot » ; M^{me} Chaintre ; le Lieutenant-Commander Evans ; le Lieutenant de Vaisseau de Fumichon ; le Capitaine Pierre ; S. Exc. M. Mélin.

A Sa gauche, le Colonel Gaultier ; M^{me} Serin ; le Capitaine de Frégate Ballande, Commandant de la Marine à Nice ; M^{me} Millescamps ; le Capitaine de Corvette Iéhlé ; le Lieutenant Kenning ; le Capitaine Marcellin, Chef de la Musique de la Légion Etrangère ; le Lieutenant-Colonel Millescamps.

A cette occasion Son Altesse Sérénissime a nommé dans l'Ordre de Saint-Charles :

Commandeur :

Le Capitaine de Vaisseau Roger Barthe, Chef d'Etat Major du Vice-Amiral, Préfet Maritime de Toulon ;

Le Capitaine de Frégate Jean Serin, Commandant le Torpilleur « Hova », de la Marine Française ;

Le Capitaine de Frégate André Patou, Commandant le Croiseur léger « Le Malin » ;

Le Commander Paul-L. Joachim, Commandant le Destroyer « Bristol », de la Marine Américaine ;

Le Commander Robert-A. Ewing, Commandant le Destroyer H. M. S. « Cheviot », de la Marine Britannique.

Officier :

Le Capitaine de Corvette Pierre Iéhlé, Commandant en Second le Croiseur léger « Le Malin » ;

Le Lieutenant de Vaisseau Jean Tardif, Commandant en Second le Torpilleur « Hova » ;

Le Lieutenant Allan-V. Kenning, Commandant en Second, le H. M. S. « Cheviot » ;

Le Lieutenant Malcolm-G. Evans, Commandant en Second le Destroyer « Bristol » ;

Le Commandant Jules Semercolery, Chef de la Musique des Equipages de la Flotte ;

Le Commandant Jacquot, de la Légion Etrangère ;

Le Capitaine Pierre, de la Légion Etrangère ;

Le Capitaine Gheysens, de la Légion Etrangère.

Chevalier :

Le Capitaine Marcellin, Chef de la Musique de la Légion Etrangère ;

Le Capitaine Vangerméc, Chef de la Musique du 1^{er} Régiment des Guides Belges ;

Le Lieutenant de Vaisseau de Loynes de Fumichon, Officier d'Ordonnance du Vice-Amiral, Préfet Maritime de Toulon ;

Le Lieutenant Pothus, de la Légion Etrangère.

**

Journée du 29 Juin

La journée débuta par les manifestations folkloriques auxquelles prenaient part, avec l'Académie Provençale conduite par son directeur le Comte de Lafarge, les groupes monégasques, le groupe mentonnais et le groupe niçois.

Tous les groupes précédés de tromblons et de tambourinaires défilaient par le boulevard du Jardin Exotique et le boulevard de Belgique pour se rendre au Parc Princesse Antoinette où devait être célébrée, par Mgr Rivière, la Messe Provençale en plein air.

L.L. AA. SS. la Princesse Ghislaine et le Prince Rainier, accompagnés de la Comtesse de Baciocchi et du Lieutenant-Colonel Millescamps, S. Exc. M. de Witasse, M. Paul Nèghès, M. Palmaro, Maire de Monaco, avec ses Adjointes et le Conseil Communal, au grand complet, et le Colonel Gaultier, assistaient à la messe.

Au cours de l'Office, Mgr Rivière remercia Leurs Altesses Sérénissimes d'avoir bien voulu se rendre au Parc Princesse Antoinette pour prendre part à cette célébration, dans ce coin de nature où l'homme se sent plus près de Dieu.

Après l'Office, le Révérend Père Frolla prononça une allocution en monégasque, pleine d'élévation et empreinte du plus pur patriotisme.

Les jeunes filles du Groupe Provençal qui avaient charmé l'auditoire de leurs voix si pures, firent bénir par Mgr Rivière la souche qui devait être brûlée quelques instants plus tard, pendant que se déroulait la « danse rituelle ». Tout le cortège se dirigeait ensuite vers l'emplacement prévu pour la plantation de l'Olivier symbolique.

**

S. A. S. le Prince Héréditaire procéda alors à la plantation de l'Olivier, préalablement béni par S. Exc. Mgr Rivière. M. Lucien Bellando de Castro, en sa qualité de Président du Comité des Traditions Monégasques, fit une brillante improvisation. Puis, M. Louis Notari lut un poème de circonstance en monégasque dont on trouvera à la fin de ce numéro, dans les Variétés, le texte et la traduction.

**

Ce fut ensuite, sur la Place du Palais, l'hommage rendu par les groupes folkloriques au Prince Louis qui Se tenait à une fenêtre du Palais ; l'Hymne National chanté par les Monégasques, les notes solennelles de la *Coupo Santo* chantée en chœur par tous les groupes, les honneurs rendus au Prince par le drapeau provençal, les détonations des tromblons, les bruits des tambourins, tout cela créait une ambiance prodigieusement évocatrice et, lorsque le cortège se déroula dans les vieilles rues de Monaco, qui n'étaient que pavoisement, les détonations et les sons des fifres répercutés par l'écho transportaient le public bien loin dans l'espace et dans le passé...

**

A 12 h. 45 S. A. S. le Prince reçut à déjeuner Ses représentants diplomatiques et consulaires présents à Monaco.

S.A.S. avait à Sa droite S.A.R. la Princesse Violette de Monténégro ; S. Exc. M. Gentil, Ministre de Monaco au Vatican ; M^{me} Mélin ; M. Giraud, Consul Général à Marseille ; M. Hubeny-Belsky, Consul Général à Prague ; S. Exc. M. Mélin ;

A Sa gauche, S. A. S. le Prince Héréditaire ; M^{me} Lozé ; S. Exc. le Comte de Maleville ; M^{me} Chaintre ; M. Louis Natta, Consul à Vintimille ; le Lieutenant-Colonel Millescamps.

S. A. S. la Princesse Ghislaine avait à Sa droite S. Exc. M. Lozé, Ministre de Monaco à Paris ; M^{me} Jouart ; M. de Walder, Consul Général à Budapest ; M^{me} Millescamps ; M. Alexandre Natta, Vice-Consul à Vintimille ; le Colonel Bernard.

A Sa gauche : S. Exc. M. Maigras, Ministre de Monaco à Rome ; M^{me} la Comtesse de Baciocchi ; le Général Jouart ; M. Bickert, Consul Général à Genève ; le Docteur Lotief ; M. Kreichgauer, Secrétaire Particulier.

**

A 17 heures eut lieu sur les Terrasses du Casino une magnifique manifestation folklorique à laquelle daigna assister S. A. S. la Princesse Ghislaine qui, la représentation terminée, fut l'objet d'une véritable ovation et fut accompagnée jusqu'à La Condamine par la foule dont Elle a à tout jamais conquis l'amour déférent.

**

Dans la journée avait eu lieu toute une série de manifestations de sport, d'art et d'élégance, qui se déroulèrent les unes sur le boulevard Albert I^{er}, les autres dans le magnifique Stade Louis II.

C'était, sur le boulevard Albert I^{er}, un gymkana automobile et un concours d'élégance féminine, organisés sous la présidence d'honneur et en présence de S.A.S. le Prince Héréditaire, par l'Automobile-Club de Monaco. Nous publions, dans les Variétés, le Palmarès de ces deux Concours, ainsi que les résultats techniques des courses à pied et des épreuves de catch disputées dans l'après-midi au Stade et auxquelles assistait un public innombrable et passionné.

**

Ensuite, de 21 h. 45 à 22 h. 30, l'éblouissement d'un des plus magnifiques feux d'artifice qui aient jamais été vus dans le ciel de Monaco. Ce fut, dans toute la force du terme, une féerie de lumière. Annoncé un peu après 21 h. 30 par les premières détonations, ce spectacle prodigieux dura une demi-heure. Tout ce que la pyrotechnie moderne a su réaliser dans ces dernières années a été offert avec une somptuosité incomparable au public ébloui qui était venu de tous les coins de la côte assister à un spectacle sans précédent. Le bouquet final : « Les Jardins Merveilleux » de Monaco et l'embrasement du Rocher accueillis par les ovations de la foule terminèrent en apothéose cette fête de la lumière.

**

Puis eut lieu dans la Cour du Palais le *Divertissement* offert par S. A. S. le Prince à quelques centaines d'invités. Il fut, sans conteste, le point culminant de cette série de manifestations grandioses.

Dans la Cour d'Honneur du Palais avait été installé, sous la direction technique de Maurice Besnard, un podium sur lequel des projecteurs, placés sur les toits du Palais, faisaient pleuvoir des gerbes de lumière d'une beauté saisissante.

Dans la tribune princière, dressée face au Grand Escalier, avaient pris place, autour de LL. AA. SS. le Prince, la Princesse Ghislaine et le Prince Héritaire : S. Exc. le Ministre d'Etat et M^{me} Roclore, Lady Dana Cocper, S. Exc. M. et M^{me} Burckhardt, M. et M^{me} Harwel Johnson, le Colonel Gaultier, S. Exc. le Comte de Maleville, la Comtesse de Baciocchi, S. Exc. M. Mélin et M^{me} Mélin, le Médecin-Colonel Luciet, le Lieutenant-Colonel Millescamps, M^{me} Chaintre, M^{me} Burckhardt, M^{me} Millescamps et Miss Wanstall.

Ce fut d'un bout à l'autre un enchantement. Quel est celui des privilégiés, admis à ce spectacle d'art, qui n'a pas pensé aux splendeurs de Versailles, à Molière, à Lulli ?

Un impromptu éblouissant de Marcel Achard, dit avec un art incomparable par M^{me} Claire Jordan, annonçait le spectacle qui allait se dérouler et qui dépassa singulièrement les promesses. On vit successivement apparaître Hercule, César, Machiavel, Madame de Grignan, Serge de Diaghilew, hôtes fameux de la Principauté, et les souvenirs se pressaient en foule.

L'évocation des Ballets Russes de Diaghilew en particulier, faite avec un doigté merveilleux, un sens aigu de ce qui porte, rappela à ceux qui avaient, de leurs yeux émerveillés, vu jadis le bond de Nijinski dans le *Spectre de la Rose*, des heures inoubliables.

Mais l'apparition des Légionnaires sur la scène, l'apostrophe émue du « Légionnaire », personifié par Robert Manuel, au Légionnaire Prince Louis II de Monaco, le clairon se profilant sur le faite du Palais, tout contre le ciel et lançant dans les airs les premières notes de la *Marche de la Légion*, voilà ce qui dut aller au cœur de l'auguste Souverain qui devait, à ce moment, retrouver tant de souvenirs de sa vie glorieuse de soldat....

L'adorable impromptu se terminait par le tourbillon des ballerines figurant la jeunesse animée par l'Esprit de Monaco que personnifiait, avec tant de grâce, la déesse de la danse Yvette Chauviré.

Ensuite, ce fut la merveille des merveilles, *Masques et Bergamasques*, de René Fauchois et Gabriel Fauré, interprétés avec une perfection qui donnait l'idée de l'absolu.

L'exquise musique de Fauré, jouée par l'Orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo, sous la direction sûre et nuancée du Maître Cluytens, les parties délicieusement chantées par ces grands artistes que sont Marthe Angelici, Suzanne Chauvelot, Jacques Jansen et Joseph Peyron, le jeu incomparable des grands comédiens qui ont nom Luce Feyrer, Roger Gaillard et Max de Rieux, la mise en scène de ce dernier, tout concourait à faire de cette partie du spectacle un plaisir transcendant des sens et de l'esprit.

Le *Divertissement* se terminait par l'exécution des trois derniers tableaux de l'*Orphée*, de Gluck. Comme lors de la représentation de 1762 à l'Opéra de Vienne, le rôle

d'*Orphée* était interprété par un contralto, M^{me} Hélène Bouvier. Jeanne Segala était Eurydice et l'Amour Anita Lucza. Les danseuses étaient les étoiles des Ballets de Monte-Carlo. La noblesse surhumaine de la musique, la beauté des attitudes, la suavité du chant, l'harmonie des ensembles, la perfection des mouvements, tout s'unissait pour plonger les spectateurs dans une atmosphère de pureté céleste. On se sentait transporté dans un monde meilleur, loin des soucis de la terre, des préoccupations de l'heure. C'était un spectacle d'une beauté indicible...

L'*Hymne Monégasque*, exécuté par l'Orchestre de l'Opéra, termina cette soirée vraiment éblouissante.

**

Journée du 30 Juin

A 13 heures, S. A. S. le Prince Louis II, S. A. S. la Princesse Ghislaine et S. A. S. le Prince Héritaire assistèrent, à bord du Croiseur « *Le Malin* », à un déjeuner qui leur était offert par S. Exc. le Ministre d'Etat, Président de la Délégation Française, et M^{me} Roclore.

Etaient également invités à ce déjeuner : L'Amiral Lambert et Madame ; S. Exc. M. de Witasse et Madame ; M. Charles de Castro et Madame ; S. Exc. Mgr Rivière, S. Exc. M. Mélin et Madame ; S. Exc. M. Coulet et Madame ; le Colonel Gaultier ; M. Charles Palmaro et Madame ; le Baron et la Baronne Fain ; S. Exc. M. Lozé et Madame ; le Lieutenant-Colonel Millescamps ; M. Japiot ; le Commandant Patou.

**

Au cours de l'après-midi, S. Exc. M. Roclore, Chef de la Mission Française, quittait la Principauté par avion ; M^{me} Georges Bidault devait regagner Paris dans la soirée ; l'Amiral et M^{me} Lambert retournaient à Toulon par la route.

**

La Légion Etrangère, désireuse d'apporter sa contribution aux œuvres de bienfaisance de S. A. S. la Princesse Ghislaine, avait organisé, dans la Cour d'Honneur du Palais Princier, un Concert de musique symphonique et de jazz qui fut une des manifestations les plus heureuses de la longue série des fêtes. L'entrée étant gratuite, une quête devait être faite par les Légionnaires assistés de jeunes Monégasques en costume national. La Cour d'Honneur était remplie d'une foule enthousiaste qui fit, aux extraordinaires artistes de la Légion, le succès qu'ils méritaient. S. A. S. le Prince assistait dans Sa tribune à cette « Fête Légionnaire ». Il avait à Ses côtés S. A. S. la Princesse Ghislaine et S. A. S. le Prince Rainier. Leurs Altesses Sérénissimes donnèrent à maintes reprises le signal des applaudissements.

**

Après le Concert, S. A. S. le Prince Héritaire, Légionnaire de 1^{er} Classe honoraire, suivi du Médecin-Colo-

nel Louët, également Légionnaire de 1^{re} Classe honoraire, tint à féliciter le Capitaine Marcellin, l'excellent Chef de la Musique de la Légion et à serrer la main à chacun des musiciens.

A 20 h. 30, S. A. S. le Prince Rainier Se rendit à l'Hôtel de Paris où L'avaient invité à un cocktail d'honneur le Colonel Gaultier et les Officiers de la Légion.

Sur les Terrasses du Casino se déroulait, à 22 heures, un magnifique spectacle chorégraphique.

S. A. S. la Princesse Ghislaine y assistait du balcon de la Salle Garnier, entourée de la Comtesse de Baciocchi, M^{me} Chaintre, le Médecin-Colonel Louët et M^{lle} Milles-camps.

Le Maître Henri Tomasi conduisait l'Orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo. Serge Lifar avait choisi pour cette soirée exceptionnelle trois de ses meilleures créations : *Dramma per Musica*, sur la musique de J.-S. Bach, avec Yvette Chauviré, Youly Algaroff, Yura Skibine, Boris Traïline, Raymond Franchetti, J.-B. Lemoine, René Bon et les artistes du Ballet ; *Salomé*, sur la musique de Richard Strauss, avec Olga Adabache, Gérard Mulys, Lilian Liander et les artistes du Ballet ; enfin, *Noir et Blanc*, sur la musique d'Edouard Lalo, avec Yvette Chauviré, Yvette Bouland, Ethery Pagave, Youly Algaroff, Yura Skibine, Olga Kirilova, Geneviève Lespagnol, Hélène Traïline, les artistes du Ballet et Serge Lifar lui-même.

Le spectacle commença par l'exécution de l'*Hymne Monégasque*. Une foule énorme acclama les prestigieux danseurs.

La soirée devait s'achever dans la Salle Empire de l'Hôtel de Paris, où le Maire de Monaco et M^{me} Charles Palmaro offraient un Bal en l'honneur des Délégués Etrangères, des Officiers des Armées de Terre et de Mer présents à Monaco, et des hautes personnalité de la Principauté. La fête se termina vers trois heures du matin. Ainsi se clôtura la série prodigieuse des Fêtes du Jubilé de S. A. S. le Prince Louis II, dont on peut dire qu'elles furent, du commencement jusqu'à la fin, dignes du Grand Prince en l'honneur duquel elles étaient célébrées.

Journée du 1^{er} Juillet

Après les navires anglais et américain, partis la veille, les navires de guerre français « *Le Malin* » et le « *Hopa* » quittèrent à leur tour le port dans la matinée du 1^{er} juillet. Ils emmenaient les membres de la Ligue Maritime et Coloniale, qu'ils devaient conduire jusqu'à Toulon.

Dans la journée, les Chefs des Missions étrangères et les Membres de la Mission Française qui avaient tenu à assister aux dernières manifestations de lundi, quittaient la Principauté par le rail ou par la route.

On ne saurait terminer cette chronique des Fêtes du Jubilé sans rappeler que leur succès a été dû à la collaboration cordiale et constante de tous ceux qui, à un titre quelconque, ont eu la charge de les organiser et de veiller à leur réalisation.

Depuis plusieurs mois avait été constituée une Commission qui, sous la présidence de S. Exc. M. de Witasse, Ministre d'Etat de la Principauté, avait examiné les différents projets. Plus tard fut créé un Commissariat aux Fêtes Nationales confié à M. Robert Marchisio, Ancien Conseiller National, assisté de MM. Emmanuel Bondeville, César Solamito, Pierre Notari, Guy Brousse, Joseph Bertrand et Raoul Biancheri, et qui avait pour mission de régler les innombrables problèmes pratiques que posait l'arrivée dans la Principauté de milliers de visiteurs et d'invités. Il avait également pour tâche de coordonner les activités de tous les organismes et de toutes les personnes qui devaient contribuer à l'organisation et à la réalisation du programme.

La Municipalité avait pris à sa charge la mise au point des manifestations populaires et folkloriques ; l'Automobile-Club, le Gymkana et le Concours d'Elégance Automobile ; la Société des Régates, les manifestations nautiques ; le Monaco Air-Club, les manifestations aériennes ; le Commissariat aux Sports, le meeting d'athlétisme et l'exhibition de catch ; la Société Radio Monte-Carlo avait mis tous ses services à la disposition des organisateurs, communiquant dans ses émission toutes les nouvelles intéressant le déroulement des fêtes, diffusant les concerts, les discours, les représentations théâtrales ; l'Administration de la Société des Bains de Mer apportait sa précieuse collaboration.

Tous ceux qui ont contribué au succès des Fêtes du Jubilé ont bien mérité de la Principauté.

VARIETES

LEGIO PATRIA NOSTRA

Ordre du Régiment N° 127

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 35 du Décret du 1^{er} avril 1933 portant règlement du service dans l'Armée, 1^{re} partie (Discipline Générale) le Colonel Gaultier, Commandant le Dépôt Commun des Régiments Etranger, nomme :

AU GRADE DE LÉGIONNAIRE DE 1^{re} CLASSE HONORAIRE
LA VILLE DE MONACO

Le Légionnaire de 1^{re} Classe VILLE DE MONACO, Mle 46.801 bis, est affecté « pour ordre » à la Compagnie de Commandement du D. C. R. E.

Bel-Abès, le 1^{er} Juin 1947.

Le Colonel GAULTIER,
Commandant le Dépôt Commun
des Régiments Etrangers,
Signé : GAULTIER.

Nous publions le texte et la traduction des deux poèmes monégasques de M. Louis Notari lus, le premier à la Radio de Monte-Carlo le jeudi 26, à 8 heures, le second lors de la plantation, par S. A. S. le Prince Hédéditaire, de l'Olivier Symbolique au Jardin des Révoires.

M. Notari, qui est un des mainteneurs des traditions monégasques, a su, cette fois encore, interpréter admirablement les sentiments profonds du peuple monégasque.

GIUBILÈU

Gitbilamu, amighi, gitbilamu !
Rembunbu i vegli barri, è vèglie terre
d'a nostra Roca e refrensciu è pèite :
aill scitù d'a maïna ù vasceli
d'è ciù grande naçie d'a Terra ùntrega.
salitù u Pavigliu che i nostri avi
per de sèculi e sèculi àn defisu.

Passù ù regni e ù revuluçiùe,
passu ù gherre che ciavù u mundu
ma tti, Pavigliuotu, gràcia à Diu,
surridi sempre e te sciàli au suùgliu !
Diu t'à benejù, pavigliuotu,
perchè nun ài parlà mai de cunchiste
grande o picciune, ma ài pruclamà
ù sacru dritu a l'indipendènça !
A tti, illistra raça d'i Grimardi
che sci sèculi là avi ligà
ù to destin à ù populaciù
de chista vèglia Roca, unu e glòria !
« Cun l'agillu de Diu », avivi ditu,
« mantegnèimu u nostru sacru dritu ! » ;
de torti ai àutri nun n'amu fàu
e sint'anchèi Idtu n'à agillàù...
Anchèi festamu u belu gitbilèu
de Duvicu Segundu e l'ucasiù
è bona per cria « Viva Grimardi
e Viva Mùnegu ùndependente ! »

26 de San-Giùane 1947.

JUBILE

Réjouissons-nous, mes amis, réjouissons-nous !
Les vieux remparts et les vieilles tours de notre Rocher
relentissent et les pierres frissonnent :
Près de notre rivage les vaisseaux
des plus grandes nations de la terre entière
saluent le pavillon que nos aïeux
ont défendu pendant des siècles et des siècles !

Les règnes et les révolutions passent,
passent aussi les guerres qui bouleversent le monde,
mais toi, petit pavillon, grâce à Dieu,
tu souris toujours et tu t'éjouis au soleil.
Dieu t'a béni, petit pavillon,
car tu n'as jamais parlé de conquêtes
grandes ou petites et tu as proclamé
le droit sacré à l'incépendance.

A toi, race illustre ces Grimaldi
qui, il y a de cela six siècles, as lié
ton destin à celui de la population
de ce vieux Rocher, honneur et gloire !
« Avec l'aide de Dieu », avais-tu dit,
« nous maintiendrons notre droit sacré ! » ;

nous n'avons jamais fait de tort aux autres
et jusqu'à maintenant Dieu nous a aidés.
Aujourd'hui nous fêtons le magnifique jubilé
de Louis II et l'occasion est bonne
pour crier : « Vive Grimaldi !
et vive Monaco indépendant ! »

26 Juin 1947.

AU GIARDIN D'E REVERE U 29 DE SAN-GIUANE 1947.

Un principu ciantava ün'aurivè :
èia ün principotu de vint-ani
e i'aurivè èia ün picciun ciantime
che mtsuřava giřtu sete parmi.
U principu gh'à ditu ün ù ciandandu :
« Picciuna cianta, Diu te daghe vita,
te faghe pruspeřa per devegni
grande e rubřta cuma ři toi avi ! »
È aicò capitava ün't'e Reveře
unde i vègli aurivèi s'àn ttt' a stória
d'a nostra Roca per i'avè vivta
e ne parlu üntra ili e sint'a nui,
candu i scutamu, s'àn parlà e di
c'i s'è ù bece cose d'u passàu !
Chilu picciun ciantime d'aurivè
s'è scialàu ün't'è mac d'un principotu
e, un tremuřandu ün pocu, gh'à respuu :
« O belo Principotu, řu Destin
ne liga ttt'i dui scitù a stissa Terra,
achista bela Terra munegasca :
min, cuma ři mei avi, aic'i sařò
ün simbulu de paře e d'abundança.
Tù, ün giurnu, sařai ciamaù da Diu
a'na missiun ben prun, ben prun, ciù àuta :
àì da simbulisà scitù a vèglia Roca
buntà, giřsticia e autořità !
Oh che a Tù tamben Diu daghe vita
pruspeřita e řa so' s'anta gràcia
afincè Tù tamben te posci semiglià
a tanti d'i toi avi ch'àn vivtu
suta è branche d'i mei e che sun stài
de galantomi, d'omi de gran chòe.
È faghe Diu che candu sařò vègliu
posce vicle gitga suta è mee branche
i figlièi d'i figlièi d'i toi figlièi
e tanti àutri picciù munegaschi
e ch'aggiu ttt'i da se rapelà
řa to memòřia ün řa benedijendu ! »

AU JARDIN DES REVOIRES LE 29 JUIN 1947

Un prince plantait un olivier :
c'était un jeune prince de vingt ans,
et l'olivier était un petit plant
qui mesurait à peine sept palmes.
Le prince lui dit en le plantant
« Petite plante, que Dieu te donne vie
et te fasse prospérer afin que tu deviennes
grande et forte comme tes aïeux ! »
Et ceci se passait aux Révoires
où les vieux oliviers savent toute l'histoire
de notre Rocher pour l'avoir vécue,
et ils en parlaient entre eux et à nous-mêmes

« nous disent, quand nous les écoutons,
combien de belle choses du passé !
Ce petit plant d'olivier
était joyeux et fier entre les mains du jeune prince
et en tremblant un peu il lui répondit :

« Oh, beau petit prince, le destin
nous attache tous deux à la même Terre,
cette belle Terre monégasque :
moi, comme mes ancêtres, je serai
un symbole de paix et d'abondance ;
Toi, un jour, tu seras appelé par Dieu
à une mission bien plus, bien plus haute.
Tu devras symboliser sur le Rocher
l'unité, justice et autorité !
Oh ! qu'à toi aussi Dieu donne vie,
prosperité et sa sainte grâce,
ainsi que Toi aussi tu puisses ressembler
à tant de tes ancêtres, qui ont vécu
sur les branches de mes ancêtres à moi, et qui ont été
des princes magnanimes et illustres,
des hommes vaillants et purs, des hommes de grand cœur.
Faisse Dieu que, lorsque je serai vieux,
je puisse voir jouer sous mes branches
les enfants des enfants de tes enfants,
et tant d'autres petits Monégasques
et que tous puissent se rappeler
ton souvenir, en le bénissant ».

POÈME DE PHILIPPE FONTANA

par Madeleine Sylvain au Poste de Radio Monte-Carlo le 26 juin

Depuis les temps immémoriaux
l'archalante chaude et sercine
à mer latine bat hautaine
sur le Rocher de Monaco

Depuis les temps immémoriaux
lourant la neige et la gentiane
siffle le vent de tramontane
sur le Rocher de Monaco

Depuis les temps immémoriaux
le soleil tourne et l'ombre floue
de l'aube au crépuscule joue
sur le Rocher de Monaco

Depuis les temps immémoriaux
le ciel éblouissant se pose
comme un miracle neuf et rose
sur le Rocher de Monaco

Depuis les temps immémoriaux
les oliviers de mon enfance
sont à la fois rêve et silence
sur le Rocher de Monaco

Et c'est sur ce rocher lancé
comme un défi à l'aventure
immense et chaude éclaboussure
de souvenirs et de clartés

qu'un peuple à l'âme forte et fière
au cœur solide au regard droit
célèbre avec ferveur et foi,
le plus grand des anniversaires

laissant à d'autres les mots creux
des compliments du bel usage
ce simple cri sans ruse en page
vive le Prince LOUIS II

monte et roule à travers l'espace
et le Rocher de Monaco
avec ses remparts ses drapeaux
sa cathédrale et sa rue Basse

jette à son tour ce cri radieux
et lourd d'une amitié profonde
le jette aux quatre coins du monde
VIVE LE PRINCE LOUIS II !

26 Juin 1947.

A SON ALTESSE SÉRÉNISSE
LE PRINCE LOUIS II DE MONACO

Un quart de siècle : espace rempli d'événements !
Nous les avons vécus, le meilleur et le pire,
Dans la lumière du Blason qui vous inspire
La vaillance, la foi, le respect des serments.

A présent que la guerre a tué les grondements
Qui de ce frêle Etat, auraient pu tout détruire,
Et qu'auprès de Vous, luit le merveilleux Sourire
Qui guérit tant de maux pas ses enchantements,

Laissez nos cœurs français s'acquitter de la dime
Pour l'hospitalité vraiment sérénissime
Dont nous avons joui parmi ce peuple heureux

Qui, fier de Votre haute et clémente Sagesse,
Fait monter vers le nom béni LOUIS II,
Feu d'artifice rouge et blanc, son allégresse !

SUZANNE MALARD.

SONNET DU JUBILE

Cloches du Jubilé ! Lancez votre message !
Qu'il parvienne en écho jusqu'au recul des temps ;
Mânes de nos Seigneurs ! Voyez ! Vos Descendants
Reçoivent du pays le solennel hommage.

Et le Trône, fidèle à l'illustre héritage,
Pare la Dynastie aux siècles éclatants ;
Et la foule pieuse, au flot des assistants,
S'incline à cet autel comme en pèlerinage.

Altesse ! Grâce à Vous, dans un monde angoissé,
Monaco respandit au Flambeau du Passé...
Attaché par miracle à la guerre tragique ;

Et sa flamme grandit, couronne Vos Palais,
Bénit Vos monuments de Sciences, de Paix.
Peuple ! Gloire à ton Prince en ce jour historique.

J. GASTON VUIDET.

Nous devons à l'obligeance de M. le Commandant du Port Huet les notes suivantes, puisées aux meilleures sources, sur les belles unités navales que les Gouvernements de la République Française, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis d'Amérique, ont envoyées à Monaco à l'occasion des Fêtes du Jubilé.

« LE MALIN »

Croiseur léger français.
Commandé par le Capitaine de Frégate Patou.
Construit à La Seyne en 1935.
Déplacement : 3.600 tonnes.
Longueur : 134 mètres.
Vitesse : 42 nœuds (environ 75 km.-h.).
Armement : 5 canons de 138 mm.
8 canons de 40 mm. contre-avions.
10 mitrailleuses de 20 mm. contre-avions.
6 tubes lance-torpilles de 550 mm.

Equipage : 14 Officiers — 250 Hommes.

Historique. — Au début de la Guerre, « Le Malin » fait partie de la 8^{me} Division à Brest. Il commence aussitôt des patrouilles et des escortes avec la « Force du Raid » comprenant les navires les plus puissants et les plus rapides (Cuirassés *Dunkerque* et *Strasbourg*, Croiseurs *Georges-Leygues*, *Montcalm*, *Glotre*).

Les 23 et 24 avril 1940, « Le Malin » exécute un raid de grande vitesse dans les eaux ennemies du Skagerrak, est engagé près de Kristiansand et subit, sans dommage, de nombreux bombardements d'avions en ralliant sa base en Ecosse.

Fin mai le trouve en Méditerranée. Le 13 juin il est attaqué sans succès par un sous-marin. Le 21 juin il repousse l'attaque de 9 bombardiers italiens.

De juin 1940 à juin 1943, il séjourne à Toulon, puis en A.O.F. et à Casablanca. C'est de ce port qu'il part le 9 juin 1943 pour subir à Boston (U. S. A.) une importante refonte.

Fin 1943 le voit en patrouille en Atlantique, puis il passe en Méditerranée où, avec le « *Fantastique* » et le « *Terrible* » il forme la 10^{me} Division des Croiseurs légers. C'est alors que commence une époque pleine d'activité : missions constantes de jour et de nuit, bombardements de positions ennemies (Guete-Fermia en janvier, Kos en mai) alternant avec les transports de troupes et les raids en haute Adriatique et vers la Crète. C'est ainsi que le 29 janvier 1944 il engage, en compagnie du « *Terrible* », un important convoi ennemi protégé dont il ne subsiste rien après 20 minutes de combat de nuit.

« Le Malin » participe ensuite au débarquement de Provence et à la prise de Toulon, coule une torpille humaine au large de Monaco (l'une de ses pièces de 138 s'appellera désormais Monaco) et bombarde Vintimille le 10 septembre 1944.

La nuit de Noël 1944, au large de Naples, au cours d'une manœuvre de nuit par mauvais temps, il entre en collision avec le « *Terrible* ». Son avant est attaché sur 25 mètres de longueur et coule.

La Marine Française décide alors une opération délicate : renflouer la partie avant de l'« *Indomptable* » (sabordé à Toulon) qui est identique à celle du « *Malin* », puis raccorder les deux tronçons.

Après dix mois de travaux, couronnés d'un plein succès, « Le Malin » est réparé et reprend la mer le 21 novembre 1945.

Depuis cette date, il a parcouru 25.000 milles (environ 40.000 kilomètres).

« Le Malin » est titulaire des quatre citations suivantes, et son équipage porte la fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre.....

CITATIONS

SKAGERRAK — 24 AVRIL 1940

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMÉE DE MER
(19 Mai 1940)

Le Contre-Torpilleur « *Le Malin* », sous le commandement du Capitaine de Frégate Deprez (E. J. H. L.), a brillamment pris part

aux opérations en Mer du Nord et sur les Côtes de Norvège, sous les attaques violentes de l'ennemi.

BALEARES — 21 JUIN 1940

ORDRE DU JOUR DE LA 4^{me} ESCADRE
(23 Juin 1940)

Le Contre-Amiral Marquis, Commandant la 4^{me} Escadre, témoigne sa satisfaction au contre-torpilleur « *Le Malin* » pour le succès de sa manœuvre et de sa défense dans le combat qu'il a soutenu contre un groupe de 9 bombardiers ennemis le 21 juin 1940.

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMÉE DE MER
(4 Avril 1944)

La 10^{me} Division de Croiseurs Légers composée du « *Fantastique* », commandé par le Capitaine de Vaisseau Sala, Chef de Division, du « *Malin* », commandé par le Capitaine de Frégate Hourgade, et du « *Terrible* », commandé par le Capitaine de Frégate Lancelot, a exécuté, pendant l'hiver, d'incessantes opérations de guerre au cours desquelles le Commandant des Etats-Majors et les équipages ont montré les plus belles qualités de courage, de sang-froid et d'endurance.

Au cours de ces opérations, qui ont comporté plusieurs raids à grande vitesse dans les eaux ennemies, ces Croiseurs ont détruit 10 bâtiments et 4 avions, ne subissant eux-mêmes que des pertes légères malgré les violentes réactions de l'ennemi.

LEMONNIER.

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMÉE DE MER

Le Croiseur léger « *Le Malin* », sous le commandement du Capitaine de Frégate Ballande, a participé à l'opération du débarquement sur les Côtes de Provence en août et septembre 1944, n'hésitant pas à s'approcher des côtes pour obtenir des résultats plus efficaces.

Fréquemment encadré par des tris ennemis, a répondu avec vigueur et a exécuté avec succès de nombreuses missions de bombardement.

Attaqué par des torpilles humaines habilement manœuvrées, a repoussé l'attaque par un tir précis et rapide détruisant plusieurs de ces engins.

DE GAULLE.

« HOVA »

Torpilleur d'escorte français.
Construit en Amérique en 1944.
Commandé par le Capitaine de Frégate Serin.
Déplacement : 1.300 tonnes.
Longueur : 93 mètres.
Vitesse : 19 nœuds.
Armement : 3 canons de 76 mm. contre-avions.
2 canons de 40 mm.
12 mitrailleuses de 20 mm.
8 mortiers et 2 grenadiers contre sous-marins.
Equipage : 10 Officiers et 140 Hommes.

Historique. — Mis à la disposition de la Marine Française en mars 1944.

Après un entraînement sévère aux Bermudes, le « *Hova* » effectue de nombreux convois en Atlantique et en Méditerranée en 1944.

Incorporé à la F. N. T. F. (French Naval Task Force), en fin 1944, le « *Hova* » participe avec cette force à la libération des « poches » de l'Atlantique et aux opérations de Royan et de l'île d'Oléron, au cours desquelles il capture un chalutier allemand qui tentait de s'échapper des Sables-d'Olonne.

A parcouru 81.000 milles (environ 145.000 km.) depuis son armement.

« BRISTOL »

Destroyer américain.

Commandé par le Commander (Capitaine de Frégate) Joachim. Lancé en 1945.

Déplacement : 2.900 tonnes

Longueur : 115 mètres.

Vitesse : 42 nœuds.

Armement : 6 canons de 127 mm.

12 canons de 40 mm. contre-avions.

10 mitrailleuses de 20 mm. contre-avions.

10 tubes lance-torpilles de 533 mm.

Equipage : 12 Officiers et 250 Hommes.

Historique. — Le « *Bristol* » doit son nom à l'Amiral Mark L. Bristol, né en 1868, entré à l'Académie Navale des Etats-Unis à 15 ans. Haut-Commissaire des E.-U. à Constantinople de 1919 à 1927. Contre-Amiral en 1921.

Reçoit une lettre personnelle de félicitations du Président Collidge pour les services rendus dans des conditions délicates et difficiles et les remerciements des E.-U. pour avoir assuré des relations solides d'amitié entre les E.-U. et la Turquie.

Pendant la Guerre de 1914-18, l'Amiral Bristol commanda successivement les Cuirassés « *North Carolina* » et « *Oklahoma* » et reçut la Médaille du « *Distinguished Service* » avec la citation suivante :

« Pour service exceptionnellement méritoire dans un devoir de grande responsabilité au Commandement du « *U.S.S. Oklahoma* », opérant dans la zone de guerre en coopération avec les forces navales britanniques ».

Le Contre-Amiral Bristol assumé, en septembre 1927, le Commandement de la flotte asiatique des E.-U. et prit sa retraite en 1932.

Mort à Washington en 1939, titulaire de la Médaille de la Campagne Espagnole, Médaille de la Victoire de la Flotte Atlantique, l'Ordre de Saint-Stanislas de Russie de 1^{re} Classe, la Médaille du Yang-Tsé.

Le Destroyer « *Bristol* », armé en mars 1945, fit la guerre dans le Pacifique, escortant de nombreux convois de porte-avions et cuirassés.

Il participa à l'occupation de Tokio jusqu'en février 1946. Il fut incorporé dans l'escadre de la Méditerranée en avril 1947.

« H. M. S. CHEVIOT »

Destroyer britannique.

Commandé par le Commander Ewing.

Déplacement : 2.450 tonnes.

Longueur : 111 mètres.

Vitesse : 35 nœuds.

Armement : 4 canons de 115 mm.

4 canons de 40 mm. contre-avions.

8 mitrailleuses de 20 mm.

8 tubes lance-torpilles de 533 mm.

Equipage : 10 Officiers et 160 hommes.

Historique. — A pris armement en janvier 1946. et par conséquent n'a pas d'action de guerre à signaler.

Appartient à la « *Home Fleet* » et est basé sur Malte.

Résultats Sportifs de la Réunion Internationale d'Athlétisme

110 mètres Haies :

1^{er} Braeckman en 14 secondes 9/10

2^e Marie

3^e Jacques André

100 mètres :

1^{er} Gonon en 10 secondes 9/10

2^e Litaudon

3^e Fusil

4^e Ollson

400 mètres :

1^{er} Chefhotel en 48 secondes 7/10

2^e Lunis

3^e Arifon

800 mètres :

1^{er} Hansenne en 1 minute 51 secondes 6/10

2^e Malmberg

3^e Bini

1500 mètres :

1^{er} Reiff en 3 minutes 53 secondes 2/10

2^e Vernier

3^e Martelle

4^e Chesnau

5^e Rochard

400 mètres Haies :

1^{er} Jacques André en 53 secondes 8/10

2^e Larsson

3^e Cros

4^e Herber

5^e Mathey

3000 mètres régional :

1^{er} Marine en 8 minutes 55 secondes 2/10

200 mètres :

1^{er} Braeckman en 22 secondes 2/10

2^e Litaudon

3^e Gonon

4^e Fusil

5^e Ollson

6^e Grapet

5000 mètres :

1^{er} Durkfeldt en 14 minutes 58 secondes 5/10

2^e Nocco

3^e Pouzieux

4^e Battaglia

5^e Boulassel

6^e Mechkour

7^e Pautrat

8^e Battaglia

Battaglia de l'A.S.M. à une course particulièrement courageuse, ayant perdu l'une de ses chaussures dès le début de la course.

Relais :

800 × 400 × 200 × 100 mètres

1^{er} Equipe du C.A.F. Paris en 3 minutes 34 secondes 8/10

2^e Côte d'Azur

3^e Stade Français

4^e Ecole Militaire Sports et Combats d'Antibes

Résultat des Matches de Catch

1^{er} Combat

Monest (Champion de France) tombe Cogan (Finaliste du Championnat d'Europe) en 23 minutes.

2^e Combat

René Bukovac (Champion de France mi-lourd) tombe Harry Brooks (Champion de l'Empire Britannique) en 13 minutes.

3^e Combat

Raymond Bukovac (Champion d'Europe moyen) bat Butler Johnson (la merveille noire américaine).

1^{re} manche : Bukovac gagnant en 17 minutes.

2^e manche : Johnson gagnant en 3 minutes.

3^e manche : Bukovac gagnant en 5 minutes.

Nous publions ci-dessous les résultats officiels, communiqués par l'Automobile-Club de Monaco du Gymkana et du Concours d'Éléance.

GYMKANA

Catégorie Messieurs : 1^{er}, Julien Clermont, Simca ; temps, 3'08", points 193 ; 2^e, Williams Eadwood, Simca, 3'22", 202 ; 3^e, Roger Fulconis, Peugeot, 3'21", 216 ; 4^e, Louis Marsan, Simca, 3'36", 221 ; 5^e, Roger Marchand, Jeep, 3'44", 224 ; 6^e, André Gardavot, Simca, 3'35", 225 ; 7^e, Alexandre Simonot, Peugeot, 3'41", 226 ; 8^e, ex-æquo, Maurice Planchon, Alfa Romeo ; André Scoupe, Lancia ; Paul Colozier, Chrysler, 3'38", 234 ; 12^e, Mario Pagnussat, Lancia, 3'49", 239 ; 13^e, Adolphe Gras, Simca, 3'46", 241 ; 14^e, René Revel, Ford, 4'06", 246 ; 15^e, Pierre Rechniowski, Jeep, 3'17", 247 ; 16^e, Paul Crovetto, Matford, 4'10", 250 ; 17^e, Louis Besson, Simca, 8'4", 252 ; 18^e, Eric Maurin, Simca, 4'14", 259 ; 19^e, Roger Bateau, Matford, 3'59", 260 ; 20^e, Jean Bastard, Simca, 3'57", 282 ; 21^e, Jean de Blanconval, Fiat, 3'46", 286 ; 22^e, Germain Scotto, Morris, 4'43", 293 ; 23^e, Frans Vernalieu, Delahaye, 5'02", 302 ; et Albert Pinhas, Jeep, 5'02", 302 ; 25^e, Eugène Weber, Citroën, 5'03", 308 ; 26^e, Joseph Gambey, Peugeot, 4'28", 313 ; 27^e, René Gazzo, Simca, 4'11", 316 ; 28^e, Pierre Dotta, Ford, 4'39", 324 ; 29^e, Charles Ravan, Simca, 3'35", 330 ; 30^e, Jean Mariage, Delahaye, 4'27", 347 ; 31^e, Jack Boulanger, Citroën, 5'06", 356 ; 32^e, Maurice Thevenin, Renault, 4'28", 358 ; 33^e, Paul Fromont, Wanderer, 4'36", 361 ;

34^e, Marcel Revel, Ford, 4'44", 369 ; 35^e, Pierre Ciava, Peugeot, 4'10", 405 ; 36^e, Denys Poirier, Fiat, 4'43", 413 ; 37^e, Henri Berthier, Citroën, 6'03", 458.

Dames : 1^{re}, Mlle Simone Pierrat, Peugeot, temps, 4'21", points, 311 ; 2^e, Mme J. de Monseignat, Jeep, 4'51", 336 ; 3^e, Mme Marthe Aublin, Simca, 4'52", 352 ; 4^e, Mme Hélène Bensaïd, Peugeot, 5'13", 363 ; 5^e, Mlle Solange Médecin, Auto-Union, 5'25", 380 ; 6^e, Mme Suzanne Bernard, Simca, 6'05", 435 ; 7^e, Mme Juliette Borghini, Renault, 6'12", 457 ; 8^e, Mme Espérance Clermont, Simca, 6'03", 458 ; 9^e, Mme Germaine Salmain, Wanderer, 8'02", 567.

CONCOURS D'ÉLÉANCE

1^{er} prix, Mme Lucienne Lang ; 2^e, Mme Odette Sakakini ; 3^e, Mme Hélène Marquilly-Bastien ; 4^e, Vicomtesse de Blanconval ; 5^e, Mme Marjorie Sinclair ; Mme Juliette Borghini, Mme Suzanne Jullien ; Mlle Madeleine Cally ; Mme Noelle Perelli ; Mme Alex. de Soldatenkova ; Mme Peggy Brugairolles ; Miss Isobel Temple ; Mme Claire Speranza-Win ; Mme Yvette Mercorelli.

Prix d'originalité : Mme Hélène Bensaïd.

RÉPARTITION FAITE PAR LA MUNICIPALITÉ DU DON DE S. A. S. LE PRINCE

Ville de Beausoleil	50.000
Ville de Menton	50.000
Ville de La Turbie	50.000
Ville de Cap-d'Ail	50.000
Ville de Roquebrune	50.000
Hôpital de Monaco	100.000
Hôpital des Vieillards	50.000
Comité de Bienfaisance de la Colonie Française.	100.000
Comité de Bienfaisance de la Colonie Anglaise.	25.000
Comité de Bienfaisance de la Colonie Suisse..	25.000
Comité de Bienfaisance de la Colonie Belge....	25.000
Hospice Otto	50.000
Orphelinat de Monaco	10.000
Orphelinat des Dominicaines	5.000
Crèche	5.000
Dispensaire des Sœurs du Rosaire	5.000
Dispensaire des Sœurs de Bon Secours	5.000
Pauvres de Sœur Marie	5.000
Orphelinat Otto	5.000
Monégasques nécessiteux	335.000

TOTAL : 1.000.000

Le Gérant : Charles MARTINI

Imprimerie Nationale de Monaco. — 1946.